

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**L'influence des mesures contenues dans le National Voter Registration Act sur le taux d'enregistrement et le taux de participation aux élections américaines de 1980 à 2004.**

Par  
Jean-Guy Côté

Programme d'Études Internationales  
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de M. Sc.  
en études internationales

Avril 2007



## IDENTIFICATION DU JURY

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'influence des mesures contenues dans le National Voter Registration Act sur le taux d'enregistrement et le taux de participation aux élections américaines de 1980 à 2004.

Présenté par :

Jean-Guy Côté

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Richard Nadeau, président-rapporteur  
André Blais, directeur de recherche  
Patrick Fournier, membre du jury

## RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS

### Résumé

Cette étude cherche à vérifier si l'introduction des mesures contenues dans le *National voter registration act*, adopté par le congrès américain en 1993, a eu un effet positif significatif sur le taux de participation et le taux d'enregistrement aux élections américaines entre 1980 et 2004. Afin de vérifier si cette hypothèse s'avère juste, nous avons utilisé deux bases de données différentes pour les élections de mi-mandat et les élections présidentielles en plus d'effectuer les tests statistiques sur deux variables dépendantes soient le taux de participation et d'enregistrement calculés avec la population en âge de voter et le taux d'enregistrement et de participation calculés avec la population éligible à voter. Dans le cas de la population éligible à voter, c'est la première fois que l'effet potentiel du NVRA est mesuré sur cette variable. Les résultats ont confirmé un effet significativement positif des mesures contenues dans le NVRA sur le taux d'enregistrement. Toutes les mesures, même prises individuellement, ont eu pour effet d'augmenter le nombre d'électeurs inscrits. Cependant, les résultats ont démontré que l'introduction des mesures contenues dans le NVRA n'a eu aucun effet positif significatif mais a plutôt un effet négatif ou neutre sur le taux de participation aux élections américaines de 1980 à 2004.

### Mots clés

Science politique, études électorales, élection, taux de participation, taux d'enregistrement, enregistrement des électeurs, liste électorale, NVRA, Motor voter act, enregistrement par la poste, élections américaines, politique américaine

## SUMMARY AND KEYWORDS

### Summary

This study examine if the measures of the *National voter registration act*, passed by the United States Congress in 1993, had a real positive effect on registration and turnout for the American elections from 1980 to 2004. To verify our hypothesis, we use two different set of databases: one for the midterm elections and the other for the presidential elections. We use two dependant variables : the first one is based on the common registrations figures and turnout calculated on the basis of the voting age population; the second one is registrations figures and turnout calculated on the basis of the voting eligible population. For the last set of variables, it is the first time someone calculates the potential effect of the NVRA on the voting eligible population. The results confirm a positive effect of the NVRA measures, agglomerated or separated, on registration, but the results do not confirm any positive effect but a negative effect or a neutral effect of the NVRA measures on turnout for the American elections from 1980 to 2004.

### Keywords

Political science, electoral studies, turnout, registration, NVRA, Motor voter act, Mail-In registration, American elections, American politics

**TABLE DES MATIÈRES**

Identification du Jury.....	iii
Résumé et mots Clés.....	iv
Summary and keywords.....	v
Table des matières.....	vi
Liste des tableaux.....	vii
Liste des sigles et abréviations.....	viii
Remerciements.....	ix
INTRODUCTION.....	1
REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	9
MÉTHODOLOGIE.....	31
RÉSULTATS ET DISCUSSIONS.....	63
CONCLUSION.....	99
BIBLIOGRAPHIE.....	107
ANNEXE (Liste des résultats).....	113

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résumé des conclusions des différentes études sur le NVRA.....	26
Tableau 2 : Comparaison entre les taux de participation calculés sur la base de la population en âge de voter et celle éligible à voter pour l'élection présidentielle de 2004.....	43
Tableau 3 : Années d'introduction par état des mesures contenues dans le NVRA....	54
Tableau 4 : Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basé sur la population en âge de voter lors des élections présidentielles.....	66
Tableau 5 : Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basé sur la population en âge de voter lors des élections de mi-mandat.....	66
Tableau 6 : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux d'enregistrement selon la population en âge de voter.....	68
Tableau 7 : Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basé sur la population éligible à voter lors des élections présidentielles.....	69
Tableau 8 : Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basé sur la population éligible à voter lors des élections de mi-mandat.....	70
Tableau 9 : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux d'enregistrement selon la population en âge de voter.....	71
Tableau 10 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population en âge de voter lors des élections présidentielles.....	78
Tableau 11 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population en âge de voter lors des élections de mi-mandat.....	78
Tableau 12 : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux de participation selon la population en âge de voter.....	80
Tableau 13 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population éligible à voter lors des élections présidentielles.....	81
Tableau 14 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population éligible à voter lors des élections de mi-mandat.....	82
Tableau 15 : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux de participation selon la population éligible à voter .....	83

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABR : *Agency Based Registration*

EDR : *Election day registration*

MIR : *Mail-In Registration*

MVR : *Motor Voter Registration*

MVR-actif : *Motor Voter Registration* dit « actif »

MVR-passif : *Motor Voter Registration* dit « passif »

NVRA : *National Voter Registration Act*

PAV : Population en âge de voter

PEV : Population éligible à voter

TEA : Taux d'enregistrement des gens en âge de voter

TEE : Taux d'enregistrement des gens éligible à voter

TPA : Taux de participation des gens en âge de voter

TPE : Taux de participation des gens éligible à voter



## REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mes confrères et consoeurs d'études et de travail qui ont su poser les bonnes questions. Merci aux gens du programme d'études internationales pour leur souplesse. Un merci spécial aux personnes que j'ai rencontré pendant mon passage à Québec.

J'aimerais souligner l'apport de mon directeur, André Blais, qui a su être très patient, parfois directif et qui m'a ramené dans les mesures du possible.

Mes derniers remerciements mais je crois les plus importants, à Josiane, qui a su supporter mes doutes et mon enthousiasme avec un sourire.

## INTRODUCTION

Lors de l'élection américaine de novembre 2000, la planète entière, du moins les gens intéressés aux questions politiques, ont suivi avec intérêt le psychodrame électoral et légal qui a mené à l'élection de George W. Bush. Qui n'a pas vu les images de gens regardant de près les bulletins dit « papillons » de Floride afin de s'assurer de l'intention exprimée d'un électeur ? Ces recomptages successifs des votes de Floride ainsi que les rumeurs, crédibles ou non, à propos de certaines anomalies lors du déroulement de l'élection ont captivé l'électorat étatsunien qui a, à cette occasion, constaté que les règles électorales ont un impact potentiel sur les résultats des élections. Cette élection, la plus serrée de l'histoire moderne des États-Unis, nous a démontré quelque chose : la « créativité » et la diversité des lois électorales qui gèrent l'élection de l'une des personnes qui a le plus d'impact sur la politique internationale, le président des États-Unis.

La Constitution Américaine, selon l'article I, section 4 donne à l'État le contrôle des processus électoraux<sup>1</sup>. Bien que l'État fédéral puisse, si le besoin s'en fait sentir, imposer des règles générales pour l'élection fédérale, cette disposition de la Constitution a créé des conditions où chaque État définit ses propres règles électorales. Le niveau d'hétérogénéité entre les lois électorales de chaque État est très élevé. De plus, dans certains États comme la Floride, l'application de la loi électorale demeure à la discrétion de chaque comté (Dudley et Gitelson 2002). Il n'y a pas qu'une loi électorale aux États-Unis mais un corpus de lois diverses et coutumes propres à chaque

---

<sup>1</sup> Article 1, section 4 : *The times, places and manner of holding elections for senators and representatives, shall be prescribed in each State by the legislature thereof ; but the Congress may at any time by law make or alter such regulations[...]*

État ou comté. Cette prérogative des États de définir leurs propres règlements électoraux a été défendue par les partisans de la décentralisation des pouvoirs face à ce qu'ils percevaient comme une possible centralisation des processus électoraux par l'État fédéral. Tout de même, la pression politique a permis à l'État fédéral de procéder à une certaine uniformisation des processus électoraux. Outre les lois et changements constitutionnels qui garantissaient le droit de vote aux Afro-américains (amendement XV), aux femmes (amendement XIX) et aux jeunes de 18 à 21 ans (amendement XXVI), c'est sur la question de l'enregistrement des électeurs que les principaux changements et processus d'uniformisation initiés par l'État fédéral ont eu lieu.

À la différence de la plupart des pays industrialisés, les États-Unis sont, selon le classement de Massicotte, Blais et Yoshinaka (Massicotte, Blais et Yoshinaka 2004), un pays où l'enregistrement sur une liste électorale est laissé à la discrétion de l'individu. Ainsi, l'action de voter est précédée par l'action de s'enregistrer dont le coût est assumé par l'individu. Cette particularité provient sans doute d'une culture politique et d'une histoire politique particulière aux États-Unis et aussi à l'aspect individualiste et libéral de la société américaine. Le geste politique demeure un geste personnel et individuel. D'ailleurs, l'enregistrement n'a pas toujours été une mesure appliquée dans la majorité des États. Aussi récemment que le début du XXe siècle, il n'y avait pas de registre des électeurs dans tous les comtés aux États-Unis (Ansolabehere et Koninsky 2004). En fait, l'enregistrement a été l'une des premières mesures étatiques d'uniformisation des lois électorales aux États-Unis suite aux fraudes et abus des partis politiques et autres machines politiques à la fin du XIXe siècle (James et Lawson 1999). D'ailleurs, encore aujourd'hui, le Dakota du Nord ne procède pas à l'enregistrement de ses électeurs.

Le *Voting Rights Act*, approuvé par le Congrès en 1965, fut un avancement majeur dans l'uniformisation des processus d'enregistrement aux États-Unis. Dans la période qui suit la Guerre de sécession et avant la fin de la ségrégation dans certains États du Sud, plusieurs instances ont mis en place des barrières institutionnelles à l'enregistrement des électeurs. Une des barrières consistait en une taxe au scrutin (*Poll Tax*) qui avait pour but de mettre des barrières à l'électorat pauvre et par conséquent largement afro-américain. Cette mesure fut rapidement déclarée illégale. Certains États ont alors mis en place des tests de connaissances (*Literary tests*) où l'électeur devait « prouver » ses capacités à voter (Highton 2004). Le but inavoué de ces mesures était, encore une fois, d'éloigner les Afro-américains de la boîte de scrutin dans les régions du Sud. Hautement discriminatoires, ces mesures ont naturellement provoqué des taux de participation rachitiques chez les électeurs visés par ces mesures. Le *Voting Rights Act* de 1965 déclarait illégales ces mesures. Le *Voting Rights Act* fut reconduit en 1970 et constitue le premier geste du gouvernement fédéral vers une uniformisation des processus d'enregistrements des électeurs et l'expression d'un désir clair à vouloir faciliter l'accès à l'enregistrement pour tous les électeurs.

En 1975, le Michigan a adopté, sous l'impulsion de son secrétaire d'État, Richard H. Austin, un processus plus facile d'enregistrement qui permettait aux électeurs de s'enregistrer lors du renouvellement du permis de conduire. Ce fut la naissance de la méthode d'enregistrement dite *Motor voter registration* (MVR). Peu après, en 1977, le Président Jimmy Carter fit la promotion d'une loi fédérale qui reprenait les mesures du Michigan pour les étendre à l'ensemble du pays, mais cette loi fut rejetée par le Congrès.

La résistance d'alors venait autant du côté démocrate que républicain (Piven et Cloward 1988b). Sous l'impulsion de groupes de pression comme HumanSERVE, les démocrates ont fini par faire de la mesure, le *Motor voter registration*, une partie centrale de leur plate-forme électorale durant les années 1980. Certains commentateurs et politologues de cette époque font de l'introduction des mesures *Motor voter registration* ou plus largement l'introduction de mesures favorisant l'enregistrement des électeurs une cause personnelle (Piven et Cloward par exemple). En 1992, un projet de loi a reçu l'aval du Congrès démocrate mais a été rejeté par la présidence républicaine de George H. W. Bush. Les républicains pensent, souvent à tort (Tucker, Vedlitz et DeNardo 1986; Shoji 2005), que l'élargissement du nombre d'électeurs enregistrés va favoriser les démocrates parce que la clientèle électorale de ces derniers est réputée être celle qui s'enregistre le moins et par conséquent vote le moins.

Le 20 mai 1993, le président Bill Clinton ratifie le *National Voter Registration Act*. Cette loi a pour but d'uniformiser le processus d'enregistrement des électeurs en déterminant des mesures minimales que chaque État doit mettre en place. Ces mesures sont : un enregistrement possible au bureau des permis de conduire de chaque État lors du renouvellement de celui-ci, le *Motor voter registration* (d'où le surnom « *Motor Voter Act* »), un enregistrement possible aux bureaux qui distribuent des informations ou des subventions aux particuliers (dit l'*Agency based registration*), la possibilité de s'enregistrer par la poste (le *Mail-In registration*) et enfin l'interdiction de rayer un électeur de la liste électorale sans que celui-ci ait été avisé de cette possibilité (la « purge » de la liste électorale). Techniquement, le NVRA n'a d'effet que pour les

élections au niveau fédéral, mais il est évident que les États, qui utilisent les mêmes listes pour leurs élections à leur niveau, voient leur pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne l'organisation électorale diminuer.

Il faut souligner que le NVRA a un but implicite : favoriser la mise en place de l'enregistrement le jour même de l'élection (*Election-Day Registration*). L'avantage de l'enregistrement le jour même de l'élection est clair puisqu'il réduit le coût individuel associé à l'enregistrement. Une clause prévoit en effet que les États qui ont mis en place l'enregistrement le jour même de l'élection avant la mise en place du NVRA seront dispensés d'appliquer les mesures contenues dans le NVRA qui sont plus coûteuses. Les États qui adopteront l'enregistrement le jour même et maintiendront ce programme seront eux aussi dispensés d'appliquer les mesures du NVRA. Ce fut le cas initialement pour le Minnesota, le Wisconsin et le Maine, et pour les États qui ont adopté après l'adoption du NVRA l'enregistrement le jour même de l'élection soit l'Idaho (1994), le Wyoming (1994) et le New Hampshire (1996). Naturellement, le Dakota du Nord fut lui aussi dispensé puisque celui-ci n'a pas de processus d'enregistrement.

Les États-Unis sont généralement considérés comme une des démocraties ayant le plus bas taux de participation (Powell 1986). Malgré l'importance des enjeux sur le plan international et national, l'élection présidentielle, et surtout l'élection législative de mi-mandat, sont boudées par une bonne frange de l'électorat étatsunien. Plusieurs experts ont pointé l'enregistrement sur une base individuelle et volontaire comme une des causes majeures du faible taux de participation. Le NVRA mentionne : « Discriminatory and unfair registration laws and procedures can have a direct and

damaging effect on voter participation in elections for Federal office and disproportionately harm voter participation by various groups, including racial minorities<sup>2</sup> ». Ainsi le fait de s'enregistrer constitue une barrière au taux de participation aux élections aux yeux du législateur. Comme la plupart des gens qui s'enregistrent votent (Erickson 1981), il semble logique de penser qu'une réduction des barrières qui mènent à l'enregistrement des électeurs ferait en sorte d'augmenter le taux de participation aux élections américaines, d'où les mesures contenues dans le NVRA.

Après quelques années de mise en place et après quelques articles scientifiques sur le sujet, l'étude de l'effet du NVRA sur le taux de participation fut rapidement reléguée aux oubliettes par plusieurs experts. Pourtant, Knack (Knack 1995) indique que la « maturation » des mesures contenues dans le NVRA prend en moyenne de 3 à 5 ans et parfois jusqu'à 10 ans, ce qui représente le cycle de renouvellement des permis de conduire dans la plupart des États, cycle qui a une conséquence directe sur la mesure qui semble être la plus efficace selon les experts, le *Motor voter registration*. De plus dans le même article, Knack (Knack 1995) démontre que les mesures contenues dans le NVRA atteindront leur plein potentiel au bout de cinq élections (présidentielles et de mi-mandat). Le NVRA a été implanté en 1995 pour l'élection de 1996. L'élection de 2004 représentait ainsi l'élection la plus importante pour l'étude de l'effet global du NVRA. Pourtant, seul Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006) se sont penchés sur la question de l'efficacité du NVRA jusqu'en 2000 et ce en n'intégrant que des données partielles provenant du recensement pour l'année 2004.

---

<sup>2</sup> Section 1973gg. Findings and purposes, *National Voter Registration Act*. 1993. Congress of United States of America.

Ce mémoire a pour but de mesurer l'impact réel sur le taux de participation de l'introduction du NVRA aux États-Unis en 1995. Les données utilisées comprennent l'ensemble des élections présidentielles et de mi-mandat entre 1980 et 2004. Nous avons souhaité inclure les élections qui précèdent la mise en place du NVRA pour des raisons de comparaison, mais aussi pour étendre les possibilités de mesure puisque plusieurs États ont adopté en tout ou en partie les mesures contenues dans le NVRA pendant la décennie des années 1980. Cette étude s'étend jusqu'en 2004 puisque pour un expert (Knack 1995), c'est à cette élection que l'effet du NVRA aurait dû être optimal. Notre contribution au débat est substantielle : aucune étude n'a repris intégralement la méthode utilisée par Knack (Knack 1995), c'est-à-dire en calculant globalement et individuellement les mesures contenues dans le NVRA, en se basant sur différentes données du taux de participation.

D'instinct et selon ce qui se retrouve dans la littérature, nous croyons que l'effet du NVRA sera positif sur le taux de participation et le taux d'enregistrement. Les données utilisées proviendront de deux sources. La source officielle, soit celle produite par l'État, qui est mesurée sur la base de la population en âge de voter et une autre source mesurée sur la population éligible à voter (McDonald et Popkin 2002). Ainsi, les tests seront effectués deux fois afin de mesurer sur quatre variables dépendantes (taux d'enregistrement officiel, taux de participation officiel, taux d'enregistrement selon McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2002) et taux de participation selon McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2002)) l'effet du NVRA. Personne n'a



auparavant utilisé la population éligible à voter comme base de calcul pour mesurer l'effet du NVRA.

Avant d'effectuer ces analyses, nous présenterons une brève revue de la littérature sur l'effet qu'a l'enregistrement volontaire aux États-Unis en général et sur les mesures contenues dans le NVRA en particulier. La méthodologie utilisée sera présentée en détail dans la deuxième partie puis nous discuterons des résultats des analyses dans une troisième partie.

## REVUE DE LA LITTÉRATURE

### *1- Littérature générale sur le taux de participation aux États-Unis et les facteurs qui l'influencent, dont l'enregistrement.*

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les démocraties occidentales ont observé un déclin du taux de participation et les États-Unis ne font pas exception (Abramson et Aldrich 1982 ; Powell 1986). Ce déclin est un fait généralement accepté par la plupart des spécialistes. Les facteurs responsables de ce déclin et les cadres théoriques utilisés pour l'analyser sont cependant objet de discussions. On peut diviser, selon Barry (Barry 1978), les approches autour de deux écoles. La première école, sociologique, se concentre sur des facteurs sociaux ou culturels qui expliqueraient le déclin d'intérêt pour la politique ou le déclin du taux de participation. Une deuxième école, économique, considère le fait de voter comme un acte rationnel lié à des règles de coûts et bénéfices. Cette dernière école a fourni le cadre théorique à la plupart des études sur le taux de participation aux États-Unis, bien que beaucoup de spécialistes aient emprunté des éléments des deux écoles pour déterminer dans leur recherche les causes du déclin observé du taux de participation.

Le cadre théorique « économique » a été formulé par Anthony Downs (Downs 1957). La prémisse de base est que l'humain, un être rationnel, prend la décision de voter si les bénéfices en dépassent les coûts. Le calcul des bénéfices doit prendre en considération la probabilité que son vote soit le « vote décisif ». Peu de théoriciens ont mis en doute le cadre de base, mais beaucoup ont souligné l'impossibilité pratique qu'un seul vote soit le « vote décisif » puisque le nombre d'électeurs est toujours grand. Le facteur de probabilité étant peu élevé, la motivation de voter devient elle aussi peu élevée ; ce qui

logiquement doit déboucher sur la décision de s'abstenir. C'est ce paradoxe que les experts ont nommé le paradoxe du vote. Déjà Downs voyait un problème dans son cadre théorique original et intégra, dès sa conception, un facteur de « bénéfices à long terme » du maintien de la structure démocratique, bénéfices suffisants pour motiver un électeur à voter. Riker et Ordershook (Riker et Ordershook 1968) reprendront le cadre théorique de Downs et transformeront le facteur « maintien de la démocratie » en facteur de « devoir (D) » qui, selon eux, est plus mesurable. L'introduction du facteur « D » dans l'équation a ouvert la porte à plusieurs amendements au cadre théorique qui avaient pour but de régler le paradoxe du vote.

Selon Barry (Barry 1978), le facteur « D » de Riker et Ordershook (Riker et Ordershook 1968) ne peut « sauver » le modèle du choix rationnel. Il préfère voir le modèle comme étant non applicable au choix de voter ou de s'abstenir puisque le « coût » du vote est presque nul (Aldrich 1993) et qu'ainsi le choix de voter n'est pas soumis au processus de décision rationnel parce que les coûts du processus de décision rationnel sont trop élevés par rapport au coût du vote. Pour Mueller (Mueller 1989), il faut amender la théorie de Downs pour y ajouter des éléments de la théorie des jeux. La logique qui soutient son argument vient du fait que concrètement, l'électeur a une vision amplifiée de la probabilité que son vote soit le vote décisif (le « p ») parce que justement, si le choix rationnel est l'abstention et que la population ne vote pas, son facteur « p » sera d'autant plus grand. Ferejohn et Fiorina (Ferejohn et Fiorina 1974), quant à eux, proposent que l'électeur vote selon le principe du « minimax regret », c'est-à-dire qu'il tente d'éviter le résultat le moins bénéfique pour lui et s'éviter ainsi le « regret » de n'avoir rien fait pour éviter ce résultat. Bien que Beck (Beck 1975) ait émis des réserves

sur ce modèle, Blais (Blais 2000) et Blais, Young, Fleury et Lapp (Blais, Young, Fleury et Lapp 1995) ont trouvé quelques preuves concrètes que ce modèle a un certain impact sur l'acte de voter sans pour autant en faire un amendement au modèle qui réglerait le paradoxe du vote. De façon connexe, Quattrone et Tversky (Quattrone et Tversky 1988) ont avancé que les gens prennent leur décision de voter en mesurant les risques de ne pas le faire. Pour Ulhaner (Ulhaner 1989), il ne faut pas oublier l'importance du groupe puisqu'il se peut que les gens reçoivent des bénéfices plus grands qu'envisagés (récompenses, respect de son groupe) en votant; bénéfices qui peuvent provenir des leaders par exemple. Ainsi, le fait de voter est directement lié au caractère social de celui-ci : pour Ulhaner, nous votons par pression sociale.

Suzuki et Chappell (Suzuki et Chappell 1996) croient que les électeurs considèrent le « passé politique », en calculant ainsi leur intérêt de voir un parti remporter l'élection sur un autre, ce qui motive leur décision de voter ou de s'abstenir. Kanazawa (Kanazawa 1998) intègre cette observation dans le modèle de Downs pour en modifier le « p » qui prend maintenant en considération l'apprentissage de l'électeur. Cet apprentissage peut être lié au facteur « D » puisque l'habitude de voter a un impact significatif sur le taux de participation comme le démontrent Gerber, Green et Shachar (Gerber, Green et Shachar 2003). Nous pouvons constater que, malgré ces nombreuses tentatives de modifications, la théorie de Downs (Downs 1957) modifiée par Riker et Ordershook (Riker et Ordershook 1968) constitue encore la base à la plupart des recherches sur le taux de participation, même celles qui empruntent la voie de l'école « sociologique » comme Wolfinger et Rosenstone (Wolfinger et Rosenstone 1980).

Bien qu'aucun modèle ne semble faire consensus, il y a accord sur certains points. Il semble qu'il y ait une relation entre le fait qu'une élection soit chaudement disputée et le taux de participation : la probabilité de voir son vote être le vote décisif est techniquement plus grande lors de ces élections (Blais 2000 ; Barzel et Silberberg 1973 ; Cox 1989). Il est aussi généralement accepté qu'une augmentation des coûts liés à l'acte de voter résulte en une réduction du taux de participation. Comme l'acte de voter est un acte qui demande peu d'investissement, toute augmentation du coût du vote résulte en une baisse significative du taux de participation (Highton 2004).

Les coûts liés à l'acte de voter peuvent être nombreux : le coût d'acquisition de l'information, le coût du déplacement ou le coût de s'enregistrer. Le coût de l'information ou le coût de s'enregistrer est directement lié à l'éducation : les gens plus éduqués ont une meilleure connaissance de l'environnement politique et ont généralement plus d'aisance avec la procédure d'enregistrement se retrouvant ainsi plus facilement sur les listes électorales (Highton 1997). Il existe une relation maintes fois prouvée entre les facteurs socio-économiques comme, par exemple, entre l'éducation et le taux de participation (Blais et Dobrzynska 1998 ; Wolfinger et Rosenstone 1980). Lorsque l'État prend en charge l'enregistrement, l'électeur n'a pas à subir ce coût. Dans le cas des États-Unis, la charge de s'enregistrer revient aux électeurs, le coût de voter est plus élevé que dans le reste des démocraties occidentales où, en général, l'État prend en charge l'enregistrement, ce qui est considéré par certains comme un facteur réduisant le taux de participation aux États-Unis.

Depuis les années 1960, les États-Unis ont, selon la majorité des experts<sup>3</sup>, vécu une baisse régulière de leur taux de participation qui était déjà peu élevé depuis le début du XXe siècle (Powell 1986 ; Piven et Cloward 1988 ; Teixeira 1987). Pourtant, les États-Unis sont constitués d'une nation dont le système démocratique est un des plus anciens du monde et un des systèmes où les citoyens sont appelés aux urnes pour l'élection d'une multitude de postes ou pour se prononcer sur une multitude de questions référendaires. La culture politique devrait y être profonde et ancrée, ce qui amènerait un haut taux de participation. Ce n'est visiblement pas le cas.

Cette constatation a amené un grand nombre de chercheurs à tenter de dégager les causes du fossé qui existe entre le taux de participation des États-Unis et celui des autres démocraties occidentales. Dès 1969, Boyd (Boyd 1969) se penchait sur cette question pointant la perte de l'appartenance politique comme étant une des causes du déclin du taux de participation. Pour plusieurs experts, le coût de l'enregistrement a été identifié comme une des causes principales de ce fossé. La littérature sur l'influence de l'enregistrement sur le taux de participation est vaste. Déjà Rosenstone et Wolfinger (Rosenstone et Wolfinger 1978) estimaient à 9 points de pourcentage l'influence négative qu'a l'enregistrement sur le taux de participation. Dans *Who Votes ?* (Wolfinger et Rosenstone 1980) ils écrivaient: « We are confident that establishing an European type of registration system would increase voter turnout by substantially more than 9 percent<sup>4</sup> ». Powell (Powell 1986) estime quant à lui que l'influence négative du facteur de l'enregistrement sur le taux de participation est de 14 points de pourcentage.

---

<sup>3</sup> Comme nous allons le voir, ce fait est contesté par McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2001).

<sup>4</sup> Raymond E. Wolfinger et Steven J. Rosenstone. 1980. *Who Votes ?* New Haven : Yale University edition. p. 88.

Timpone (Timpone 1998) et Mitchell et Wlezien (Mitchell et Wlezien 1995) ont aussi trouvé une relation significative négative entre le taux de participation et la présence de mesures liées à l'enregistrement. Ansolabehere et Koninsky (Ansolabehere et Koninsky 2004), dans une étude comparative locale, parle d'un effet négatif de 3 à 4 points de pourcentage. Patterson et Caldeira (Patterson et Caldeira 1983) pointent la relation négative entre l'éloignement du jour du scrutin de la date de fermeture des bureaux d'enregistrement et le taux de participation.

Plusieurs autres facteurs ont été identifiés comme des causes du déclin du taux de participation aux États-Unis. Mentionnons l'âge de voter ou l'âge de l'électorat (Wolfinger et Rosenstone 1980 ; Lyons 2000 ; Shaffer 1981), le profil socio-économique de l'électorat (Wolfinger et Rosenstone 1980 ; Highton 1997), le cas particulier des États du Sud<sup>5</sup> (Kim, Petrocik et Enokson 1975), l'urbanisation croissante (Nardulli, Dalager et Greco 1996) ou le déclin de l'attachement à un parti (Abramson et Aldrich 1982). Néanmoins, la plupart des experts sont d'avis que l'enregistrement demeure un facteur clé dans la compréhension du faible taux relatif de participation aux États-Unis. Certains États des États-Unis ont d'ailleurs adopté l'enregistrement le jour de l'élection ce qui techniquement réduit au minimum le coût d'enregistrement pour l'électeur. Cette mesure, l'*Election-day registration*, a permis de déterminer que l'absence d'enregistrement pourrait, selon Fenster (Fenster 1994), augmenter le taux de participation de 5 points de pourcentage. Knack (Knack 2001) a observé que la mise en place de l'*Election-Day Registration* a un effet positif sur le taux de participation de 3

---

<sup>5</sup> Structurellement, les États du Sud, définis comme étant l'Alabama, l'Arkansas, la Floride, la Géorgie, la Louisiane, le Mississippi, la Caroline-du-Nord, la Caroline-du-Sud, le Texas et la Virginie, ont un plus faible taux de participation.

points de pourcentage aux élections présidentielles (en étudiant les élections présidentielles de 1992 et 1996) et de 6 points de pourcentage aux élections de mi-mandat (1990 et 1994). Sur une période plus longue (1972-1996), Brians et Grofman (Brians et Grofman 1999) ont trouvé un effet positif de 7 points de pourcentage pour la même mesure. Ainsi l'élimination de l'enregistrement ou la facilitation de la procédure devrait avoir un impact positif sur le taux de participation.

Incidentement, l'introduction du NVRA a comme objectif de faciliter, sans pour autant les éliminer, les procédures d'enregistrement. Comme beaucoup s'entendent pour dire que les gens qui s'enregistrent vont en général voter (Erickson 1981), ces mesures devraient avoir un effet positif sur le taux de participation. C'est cet effet que certains experts ont tenté de mesurer. Nous allons maintenant aborder la littérature spécifique aux mesures contenues dans le NVRA.

## *2- Littérature spécifique sur l'effet des mesures contenues dans le NVRA*

Il est possible de diviser la littérature spécifique sur ce sujet en deux parties : celle qui a précédé l'introduction du NVRA et qui se penche sur les mesures introduites de façon volontaire par quelques États et celle qui a étudié l'effet de l'introduction du NVRA. Au niveau méthodologique, les chercheurs utilisent deux approches. La première consiste à mesurer au niveau personnel ou individuel l'effet de l'introduction de certaines mesures. Le chercheur utilise alors des données qui proviennent de sondages ou de questionnaires personnalisés (Wolfinger et Highton 1998). La deuxième approche peut être considérée comme institutionnelle et utilise des données agrégées. Le



chercheur étudie le texte législatif et les mesures qu'il contient pour ensuite déterminer son influence sur les taux de participation de façon comparative ou longitudinale sur une longue période (Knack 1995).

Une étude de Piven et Cloward (Piven et Cloward 1988), qui se retrouve dans leur livre *Why Americans don't vote*, est l'une des premières sur le sujet qui a reçu une certaine diffusion. Leur démonstration ne se base pas sur une étude statistique systématique des États qui ont adopté les mesures contenues dans le NVRA, mais sur quelques données qui proviennent de certains États qui ont adopté une ou des mesures contenues dans le NVRA comme le *Motor voter registration* ou l'*Agency based registration* avant que le NVRA soit à l'agenda législatif du Congrès. Piven et Cloward (Piven et Cloward 1988) vont utiliser des rapports préliminaires de certains États sur l'augmentation de l'enregistrement ainsi que le témoignage de fonctionnaires ou politiciens :

« Maryland's secretary of the state elections board reported that 25,472 people were registered during the first ten months after registration services were established in states agencies in 1986, representing 18 percent of all registration forms filed in the state during this period<sup>6</sup>. »

Les auteurs soutiennent l'hypothèse que l'introduction de mesures comme le *Motor voter registration* et l'*Agency based registration* augmenterait le taux de participation aux États-Unis. Dans un article paru la même année, Piven et Cloward (Piven et Cloward 1988b) analysent les résultats potentiels de ces mesures en se basant sur les chiffres officiels de certains États qui font état d'une augmentation du nombre d'électeurs inscrits. Il n'y a cependant aucune recherche systématique comparant les États qui ont adopté ces mesures avec des États qui ont maintenu leurs anciennes

---

<sup>6</sup> Frances Fox Piven et Richard A. Cloward. 1988. *Why Americans Don't Vote*. New York : Pantheon Books. p.238.

procédures. Leur analyse se concentre en particulier sur la résistance institutionnelle au Congrès face à une telle réforme<sup>7</sup>.

Nous présentons au tableau 1, un résumé comparatif des principales études sur l'effet des mesures contenues dans le NVRA. Le tableau se divise en deux parties, ce qui permet de comparer les résultats des études qui se penchent sur des données qui précèdent l'adoption du NVRA et celles qui suivent l'adoption du NVRA.

La première étude comparative et longitudinale sur les mesures contenues dans la NVRA a été produite par Knack (Knack 1995). En marge de l'adoption du NVRA, Knack (Knack 1995) veut vérifier l'effet de l'introduction des mesures qui ont été, alors, nouvellement adoptées. Cette étude compare les taux de participation de différents États qui ont adopté de façon volontaire les mesures contenues dans le NVRA, avant que celui-ci n'entre en vigueur, avec des États qui n'ont pas mis en place ces mesures. Sa base de donnée compare l'ensemble des élections de 1976 (première

---

<sup>7</sup> Piven et Cloward sont de féroces promoteurs de l'introduction de mesures qui allègent le processus d'enregistrement, puisque pour eux, les systèmes d'enregistrements qui prévalaient avant l'introduction du NVRA étaient dommageables démocratiquement pour les populations démunies (Piven et Cloward 1988 ; 1988b ; 1989). Ils seront à l'origine du groupe de lobby Human SERVE (un des groupes de lobby qui contribuera à l'adoption du NVRA par le Congrès), ce qui pour certains, Bennett (Bennett 1990) par exemple, laisse planer un doute sur l'analyse qu'ils font de l'introduction de mesures qui allègent l'enregistrement. Ce dernier critique la façon de procéder de Piven et Cloward qui omettent de souligner que les barrières à l'enregistrement des électeurs durant la période qui précède l'adoption du NVRA sont tout de même plus faibles que celles qui prévalaient durant la décennie des années 1960 et, que malgré cela, le taux de participation aux États-Unis continue de décliner. Bennett (Bennett 1990) doute ainsi de l'efficacité des mesures qui seront introduites par le NVRA. Gans (Gans 1990) adoptera quant à lui une position mitoyenne. Il reconnaît, dans son article, l'importance du facteur de l'enregistrement dans le faible taux de participation aux États-Unis en se basant sur les analyses de Rosenstone et Wolfinger (Rosenstone et Wolfinger 1978), mais il doute de l'efficacité des mesures comme l'*Agency-based registration*. En reprenant quelques exemples, comme le firent Piven et Cloward (Piven et Cloward 1988 ; 1988b), Gans (Gans 1990) souligne l'augmentation du pourcentage d'électeurs inscrits dans les États qui ont adopté des mesures comme le *Motor voter registration* sans pour autant observer une augmentation des taux de participation.

élection au Michigan avec le *Motor voter registration*) jusqu'à 1992. Knack souligne la différence qui existe entre les différents programmes *Motor voter registration* puisque certains programmes de certains États sont, pour lui, actifs et d'autres passifs<sup>8</sup>. De plus, il souligne l'importance de considérer la variable de la « maturation » des mesures mises en place. La mesure *Motor voter registration* prend entre 3 et 5 ans pour devenir « mature » puisque cette période de temps représente le cycle moyen de renouvellement des permis de conduire (plus de six ans dans certains États). Ses analyses multivariées démontrent selon lui que la mesure *Motor voter registration* a un impact positif sur le taux d'enregistrement (estimé à environ 2 points de pourcentage). De plus, cet impact est cumulatif et atteint, selon Knack (1995), son plein potentiel au bout de la cinquième élection (mi-mandat et présidentielle, soit 10 ans). Le *Motor voter registration* aura un impact positif sur le taux de participation dans les États qui ont adopté cette mesure lorsque la maturation du programme sera complétée. Knack (Knack 1995) a aussi observé un impact positif de la mesure dite *Mail-In registration* sur le taux d'enregistrement mais seulement quand celle-ci ne requiert pas de copie notariée de documents d'identification personnelle. En ce qui concerne la mesure *Agency based registration*, Knack (Knack 1995) n'observe pas d'impact positif statistiquement significatif. Lorsque les variables traditionnellement associées à un plus haut taux de participation (éducation, revenu ou taux d'emploi) sont contrôlées, les mêmes tendances demeurent statistiquement significatives. D'ailleurs, dans son analyse de l'élection de 1992, Knack (Knack 1997) mentionne l'importance des

---

<sup>8</sup> Le programme *Motor voter registration* passif est un programme pour lequel le citoyen qui procède au renouvellement de son permis de conduire doit faire la demande du formulaire d'enregistrement sur la liste électorale. Dans le cadre d'un programme *Motor voter registration* actif, l'employé qui procède au renouvellement du permis de conduire doit systématiquement demander si le citoyen souhaite s'enregistrer sur la liste électorale et ainsi aide le citoyen à remplir le formulaire d'enregistrement. (Knack 1995).

mesures contenues dans le NVRA en leur attribuant un impact minime mais certain dans la hausse ou le maintien du taux de participation.

Parallèlement à Knack, Rhine (Rhine 1996) a produit une étude qui reprend la même hypothèse. Les données utilisées proviennent non pas des statistiques officielles des États sur le taux de participation mais de la *National Election Study* de 1992. Ainsi, l'auteur ne compare pas de façon longitudinale l'effet des mesures contenues dans le NVRA, mais se concentre sur l'effet des mesures dans le cadre de l'élection de 1992 en comparant les électeurs inscrits provenant de chaque État afin de calculer le taux d'enregistrement estimé à partir du recensement de 1990. Rhine se concentre sur quatre mesures : la longueur de la période avant qu'un électeur soit enlevé de la liste électorale (la « purge »), le *Mail-In registration*, le *Motor voter registration*, et la date de fermeture des bureaux d'enregistrements, ce qui signifie par la même occasion, une mesure de l'efficacité de l'*Election-day registration*. Rhine (Rhine 1996) trouve un effet positif significatif en ce qui concerne l'*Election-day registration* mais aussi le *Motor Voter Registration* :

« Motor-voter registration also was strongly and positively related to turnout. Motor-voter registration has the potential to increase turnout over 4 percentage points.<sup>9</sup> ».

À la différence de Knack (Knack 1995), Rhine (Rhine 1996) ne trouve pas d'effet significatif en ce qui concerne le *Mail-In registration*. En ce qui concerne la période allouée avant qu'un électeur soit rayé de la liste électorale, il existe une relation positive, selon Rhine (Rhine 1996), entre la longueur de cette période et le taux de participation.

---

<sup>9</sup> Staci L. Rhine. 1996. « An Analysis of the Impact of Registration Factors on Turnout in 1992 » *Political Behaviour* 18 : 171-185.

Franklin et Grier (Franklin et Grier 1997) vont utiliser une autre technique pour estimer l'impact potentiel des mesures contenues dans le NVRA, surtout le *Motor voter registration*. Se basant sur les taux d'enregistrement pour l'élection de 1988 et l'élection de 1992 et le taux de participation pour l'élection de 1992, les auteurs ont voulu savoir quel effet aurait l'introduction de mesures comme le MVR sur le taux de participation et le taux d'enregistrement, et ce en contrôlant les variables de la candidature de Perrot, l'éducation, le jour de fermeture des bureaux d'enregistrement et la « culture » du taux de participation dans chaque État (une moyenne des taux de participation des dernières années dans cet État). Franklin et Grier (Franklin et Grier 1997) ont d'abord observé que les États avec un *Motor voter registration* passif et les États qui n'avaient pas de *Motor voter registration* n'ont pas de différences significatives au niveau de leur taux de participation. Au niveau de l'enregistrement, il semble que les mesures *Motor voter registration* actif aient eu un impact significatif en 1992 mais pas en 1988. Au niveau du taux de participation en 1992, Franklin et Grier ont estimé que l'introduction de mesures *Motor voter registration* actif augmente le taux de participation de 2 points de pourcentage.

Highton et Wolfinger (Highton et Wolfinger 1998) utilisent une approche différente. Leur objectif est d'estimer l'effet sur la composition de l'électorat de l'introduction des mesures contenues dans le NVRA. Ils veulent savoir si les mesures contenues dans le NVRA vont favoriser l'enregistrement des gens moins instruits et qui ont moins de revenus. Leur estimation se base sur des études de cas au Colorado qui a mis en place un programme *Motor voter registration* en 1986. Leurs données sont des données

obtenues par le *Voter Supplement* du *Curent Population Survey*. Elles concernent uniquement l'élection de 1992. En fait, l'étude de Highton et Wolfinger veut recréer un modèle théorique qui prend en compte les différents facteurs qui peuvent influencer le fait de voter ou non pour un individu et cela, en intégrant l'influence que peut avoir une mesure contenue dans le NVRA telle que le *Motor voter registration*. Leur recherche vise expressément les jeunes, qui sont une des populations qui vote le moins. En utilisant la variable « motivation » comme variable de contrôle. Highton et Wolfinger (Highton et Wolfinger 1998 ; Highton 2004) ont déterminé que le NVRA aurait un impact significatif chez les gens qui votent peu mais qui sont motivés de le faire et moyennement instruits. Pour ce qui est des gens qui ont peu de motivation à voter, les auteurs pensent que le NVRA n'aura aucun effet significatif. Leurs observations les amènent à conclure que le NVRA aura un impact réel mais limité sur le taux de participation. Leur estimation de cet impact est de 5 points de pourcentage. Highton et Wolfinger (1998) n'ont pas trouvé d'impact significatif sur le taux de participation du *Mail-In registration*. Ils ont aussi conclu que l'impact le plus significatif des mesures contenues dans le NVRA serait ressenti chez les jeunes de moins de 30 ans et chez les citoyens qui ont récemment déménagé.

La deuxième série d'études est composée de textes qui ont été publiés après l'adoption et la mise en place du NVRA et qui se concentrent sur l'effet qu'a eu cette loi sur le taux de participation au niveau national. Rapidement, Piven et Cloward (1996) ont conclu que le NVRA était un succès :

« Since January 1995, when the National Voter Registration Act (NVRA) went into effect, people have been registering or updating their voting addresses at the rate of nearly one million per

month in 42 states. Based on early figures, we expect that the rolls will rise by 20 million before the 1996 election and 20 million more by the 1998 mid-term election [...]»<sup>10</sup>.

Reprenant le même genre d'analyse, c'est-à-dire basée sur des cas particuliers d'États et sur les statistiques officielles comparées, les auteurs considèrent que le NVRA aura un impact positif dans les élections qui suivront son adoption.

Knack (Knack 1999) est, quant à lui, plus prudent. Son analyse est un ajout à son article de 1995. L'auteur consent à reconnaître que le NVRA a déçu en 1996 puisque le taux de participation aux élections présidentielles fut l'un des plus bas du XXe siècle aux États-Unis. Cependant, Knack (Knack 1999) estime que la baisse du taux de participation en 1996 par rapport à 1992 a été beaucoup plus élevé pour les États qui avaient déjà depuis quelques temps adopté des mesures contenues dans le NVRA par rapport aux États qui ont mis en place le NVRA en 1996 ou des mesures *Election-Day Registration*

« [...] the nine old motor voter states show an average turnout decline of 7.2 percentages points. As expected, turnout fell by somewhat less (6.0 points) in the 37 states with new voter or EDR programs. This decline, coupled with the 9.6-point fall in the five no-reform states<sup>11</sup>, suggests that new motor voter or EDR programs have a positive impact of 3.6 points on turnout. »<sup>12</sup>

Ainsi, pour Knack (Knack 1999), le NVRA a ralenti le déclin du taux de participation dans les États qui l'ont mis en place en pour l'élection de 1996.

---

<sup>10</sup> Frances Fox Piven et Richard A. Cloward. 1996. « Northern Bourbons : A Preliminary report on the National Voter Registration Act » *PS : Political Science and Politics* 29 : 39-42.

<sup>11</sup> Note : Knack fait référence au Minnesota, au Wisconsin et au Maine qui avaient déjà des programmes *Motor Voter Registration*, au Dakota du Nord qui n'enregistre pas ses électeurs et au Vermont qui a obtenu le report de l'application du NVRA pour lui permettre de modifier sa constitution.

<sup>12</sup> Stephen Knack. 1999. « Drivers wanted : Motor Voter and the Election of 1996. » *PS : Political science and Politics* 32 : p. 239.

Pour Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999b), le NVRA n'a pas eu l'effet escompté sur le taux de participation aux élections présidentielles de 1996. Utilisant des données provenant de sondages à la sortie des bureaux de vote et les statistiques officielles, ils ont démontré que les États qui avaient, avant 1996, un taux de participation élevé ont maintenu ce taux de participation, mais le fossé qui existait entre ces États et les États dont le taux de participation était plus bas s'est rétréci grâce à l'introduction des mesures contenues dans le NVRA. Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999b) constatent cependant que les États qui avaient déjà implanté les mesures du NVRA en 1992 ou l'enregistrement le jour de l'élection ont subi une baisse du taux de participation de 7,1 points de pourcentage en 1996. Les États qui ont implanté les mesures contenues dans le NVRA en 1995 n'ont observé qu'une baisse de 5,7 points de pourcentage de leur taux de participation en 1996. Cependant, cette différence entre les deux cas n'est pas significative dans une comparaison longitudinale avec 1992, ce qui amène les deux auteurs à conclure que le NVRA n'a pas eu d'effet significatif sur le taux de participation. Dans leur seconde recherche, Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999), se sont concentrés sur l'effet du NVRA sur les élections de mi-mandat, surtout celle de 1998. Ils reprennent la même technique que pour leur article de 1999 (Martinez et Hill 1999b) en divisant les États en deux groupes: ceux qui ont dû s'ajuster au NVRA en 1995 et ceux qui ont maintenu leur loi électorale. Étonnamment, les États qui n'ont rien changé ont vu leur taux de participation s'accroître de 3,3 points de pourcentage entre l'élection de 1994 et celle de 1998. Les États qui ont implanté les nouvelles mesures contenues dans le NVRA ont quant à eux vu leur taux de participation être réduit de 1,3 points de pourcentage. Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999b) relient cette baisse à une fluctuation normale du taux de participation dans les États qui n'ont pas eu à



changer leurs mesures d'enregistrement. Ils soulignent aussi l'importance de l'influence positive des dépenses électorales des candidats sur le taux de participation dans les cas qu'ils ont étudiés. De plus, ils soulignent que cette comparaison doit être faite sur une période de temps plus longue étant donné la « maturation » des mesures contenues dans le NVRA.

Dans leur analyse qui suit l'introduction du NVRA, Wolfinger et Hoffman (Wolfinger et Hoffman 2001) ont voulu savoir si les gens qui s'enregistraient avec les nouvelles mesures contenues dans le NVRA se rendaient aux urnes. De plus, ils avaient comme objectif de déterminer si le NVRA accentuait ou diminuait les différences socio-économiques et raciales entre les votants et les non-votants. Leur étude n'avait pas pour but de vérifier l'efficacité du NVRA sur le taux de participation en général en 1996 (élection pour laquelle ils ont effectué leurs tests), mais de vérifier si le NVRA avait un effet sur l'enregistrement des électeurs. Pour Wolfinger et Hoffman (Wolfinger et Hoffman 2001), le NVRA a surtout profité aux classes moyennes et nanties de l'électorat et non pas les classes pauvres et aux Afro-Américains. La mesure *Agency based registration*, qui devait spécifiquement éviter ces disparités causées par la *Motor voter registration* n'a pas rempli ses promesses selon Wolfinger et Hoffman (ils y trouvent cependant une légère efficacité). De plus, les gens enregistrés par la mesure *Agency based registration* ne se rendent pas aux urnes de façon significative. Les auteurs concluent cependant que les gens enregistrés par la mesure *Motor voter registration* se rendent aux urnes en grande majorité.

Pour Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006), le NVRA a considérablement modifié la relation qui existait entre l'enregistrement et la participation aux élections. Erickson (Erickson 1981) avait observé que la grande majorité des gens qui s'enregistrent, votent. Brown et Wedeking constatent que si le NVRA a réussi à augmenter le nombre de personnes enregistrées (statistiquement significatif lorsque l'âge, le niveau d'éducation et différentes mesures alternatives liées au système d'enregistrement et électoral sont contrôlés), en visant spécifiquement les gens les moins susceptibles de voter (les gens peu instruits ou peu intéressés), le NVRA a ainsi failli à sa tâche d'augmenter le taux de participation. Ainsi, les gens qui s'enregistrent ne votent plus nécessairement. Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006) ont trouvé, de façon surprenante, une relation négative entre le taux de participation pour les États qui n'avaient aucune mesure du NVRA et son introduction en 1996. Pour eux, cette relation indique que le NVRA n'a pas empêché d'autres facteurs liés au déclin du taux de participation d'avoir un effet sur celui-ci et que donner « un billet gratuit » pour l'élection ne garantit pas que les gens y participent. Ils concluent que le NVRA a un effet nul sur le taux de participation, puisque dans l'ensemble, le NVRA n'a pas augmenté le taux de participation.

**Tableau 1 : Résumé des conclusions des différentes études sur le NVRA**

<i>Auteur(s)</i>	<i>Année de l'étude</i>	<i>Élections(s) couverte(s) par l'étude</i>	<i>Données Utilisées</i>	<i>Taux Mesurés</i>	<i>Conclusions</i>
<i>Études utilisant des données qui précèdent l'adoption du NVRA</i>					
Stephen Knack	1995	Élections présidentielles et de mi-mandat de 1976 à 1992	Agrégées (source : données officielles des États)	Taux de participation et Taux d'enregistrement	1- Effet de 2 points de pourcentage sur le taux d'enregistrement pour le <i>Motor voter registration</i> passif 2- le <i>Mail-in Registration</i> a un effet mais il n'est pas significatif sur le taux d'enregistrement 3- l' <i>Agency Based Registration</i> n'a pas d'effet significatif sur le taux d'enregistrement 4- Sur le taux de participation, l'effet de ces mesures n'est pas significatif 5- Selon Knack, à la maturité des mesures, il y aura un effet non mesuré sur le taux participation
Staci Rhine	1996	Élection présidentielle de 1992	Individuelles (source : <i>Voter Supplement, Current population Survey</i> )	Taux de participation	1- Le <i>Motor voter registration</i> aurait la capacité d'augmenter le taux de participation de <b>4 points de pourcentage</b> . 2- Aucun impact positif du <i>Mail-in registration</i>
Stephen Knack	1997	Élection présidentielle de 1992	Agrégées (source : données officielles des États)	Taux de participation	Impact positif du <i>Motor voter registration</i> sur le taux de participation en 1992
Daniel Franklin et Eric Grier	1997	Élections présidentielles de 1988 et de 1992	Agrégées (source : données officielles des États et le groupe de pression <i>Human SERVE</i> )	Taux de participation et Taux d'enregistrement	1- Il n'y a pas de différences significatives entre les États qui n'ont pas de <i>Motor voter registration</i> et ceux qui ont un <i>Motor voter registration</i> passif. 2- Il y a un impact positif sur le taux d'enregistrement pour les États qui ont un <i>Motor voter registration</i> actif en 1992 mais pas en 1988. 3- Le <i>Motor voter registration</i> a eu un impact positif de <b>2 points de pourcentage</b> sur le taux de participation pour l'élection de 1992.
Benjamin Highton et Raymond Wolfinger	1998	Élections dans l'État du Colorado en 1992	Individuelles (source : <i>Voter Supplement, Current population Survey</i> )	Taux de participation	1- Dans l'ensemble, les mesures du NVRA devraient avoir un impact positif de <b>5 points de pourcentage</b> sur le taux de participation. 2- Il n'y a pas d'impact positif significatif du <i>Mail-In registration</i>

Études utilisant des données qui suivent l'adoption du NVRA					
Frances Piven et Richard Cloward	1996	Élections de 1996 et 1998	Agrégées (source : données officielles des États)	Taux d'enregistrement	Le NVRA aura un impact positif sur le nombre de personnes qui vont voter : 20 millions de gens de plus inscrits sur la liste électorale en 1996 et 20 millions de plus prévus pour 1998
Stephen Knack	1999	Élection de 1996	Agrégées (source : données officielles des États)	Taux de participation	Le NVRA a déçu en 1996 mais les mesures qu'il contient a permis de contenir la chute du taux de participation dans certains États qui avaient auparavant adoptés ces mesures. Les mesures du <i>Motor Voter registration</i> devraient avoir un impact de 3,6 points de pourcentage
Michael Martinez et David Hill	1999	Élection de 1992 et 1996	Agrégées (source : données officielles des États et sondages à la sortie des bureaux de votation)	Taux de participation	Le NVRA n'a pas d'effet significatif sur le taux de participation
Michael Martinez et David Hill	1999	Élections de mi-mandat de 1994 et 1998	Agrégées (source : données officielles des États)	Taux de participation	Le NVRA n'a pas d'effet significatif sur le taux de participation
Raymond Wolfinger et Jonathan Hoffman	2001	Élection de 1996	Individuelles (source : <i>Voter Supplement, Current population Survey</i> )	Taux de participation et Taux d'enregistrement	1- Les mesures du NVRA profitent aux classes moyennes. 2- L' <i>Agency based registration</i> n'est pas aussi efficace qu'espérée. 3- Les gens enregistrés par la mesure <i>Agency based registration</i> ne vont pas voter en grande majorité. 4- Les gens enregistrés par la mesure <i>Motor Voter Registration</i> vont voter en grande majorité.
Robert Brown et Justin Wedeking	2006	Élections de 1980-2004 (en partie : les données de 2004 sont basées sur des estimations provenant du recensement)	Agrégées (source : données officielles des États) et individuelles (source : recensement officiel)	Taux de participation et Taux d'enregistrement	1- Le NVRA a changé la relation qui existe entre le fait de s'enregistrer et le fait de voter. Ainsi les gens s'enregistrent en plus grand nombre mais ne vont pas nécessairement voter ce qui a tendance à réduire le taux de participation. 2- Le NVRA a un effet positif sur le taux d'enregistrement mais pas sur le taux de participation 3- Certains États qui ont adoptés les mesures contenues dans le NVRA ont vu leur taux de participation diminuer 4- Dans l'ensemble, ils concluent à un effet nul des mesures contenues dans le NVRA

Nous constatons ainsi que les études qui sont consacrées à l'étude des mesures contenues dans le NVRA sont très optimistes quant à leur efficacité lorsqu'elles prennent en considération les élections qui ont précédé l'adoption du NVRA. Celles qui intègrent les données provenant des élections qui suivent la mise en place du NVRA sont beaucoup plus prudentes sur l'effet des mesures contenues dans le NVRA sur le taux de participation et sur le taux d'enregistrement. Une majorité des études concluent en fait que les mesures contenues dans le NVRA n'ont pas eu d'effet sur le taux de participation.

Comme il est possible de le constater, l'étude de l'efficacité des mesures contenues dans le NVRA est encore à faire. Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006) ont déjà avancé quelques conclusions en se concentrant sur la relation transformée entre le taux d'enregistrement et le taux de participation, mais leurs données sont liées à la population en âge de voter et non pas à la population éligible à voter. De plus, Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006) n'ont pas divisé les différentes mesures contenues dans le NVRA mais ont utilisé une variable agglomérée de ces mesures. Pourtant Knack (Knack 1995) a démontré que le niveau d'efficacité est différent pour chaque mesure et leur impact respectif sur le taux de participation doit être considéré séparément. En n'intégrant que partiellement les données de 2004, puisque celles-ci étaient basées sur des estimés provenant du recensement, Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006) ne répondent pas entièrement aux questions relatives à l'efficacité du NVRA, étant donné que leur objectif de recherche est de mesurer le comportement électoral des individus inscrits sur la liste électorale par la voie des mesures contenues dans le NVRA. Ainsi, depuis Knack (Knack 1995) ou Martinez et Hill (Martinez et

Hill 1999 et 1999b), personne n'a observé de façon détaillée l'impact de chaque mesure contenue dans le NVRA. C'est ce que nous proposons de faire à l'intérieur de ce mémoire. De plus, peu d'études reprennent (sauf Knack 1995 ; Brown et Wedeking 2006) de façon systématique l'ensemble des élections qui ont eu lieu entre 1976 et aujourd'hui. Pour notre part, il semble important de mesurer sur une longue période de temps l'efficacité de telles mesures en gardant à l'esprit leur maturation d'une durée de cinq élections (Knack 1995), ce qui nous conduit justement en 2004. Ainsi, nous proposons de mesurer l'efficacité de telles mesures en étudiant les élections de 1980 à 2004 (présidentielles et de mi-mandat). De plus, un des éléments qui semble fondamental mais qui a échappé à plusieurs auteurs, est la qualité statistique de la mesure du taux de participation et du taux d'enregistrement aux États-Unis. Ces taux sont toujours mesurés à partir d'une estimation de la population en âge de voter par État. McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2001) soulignent avec justesse que toutes les personnes en âge de voter aux États-Unis n'ont pas nécessairement le droit de voter (par exemple : les gens incarcérés ou les immigrants illégaux) et que ceux qui sont temporairement à l'étranger mais qui ont le droit de voter ne sont pas inclus dans les statistiques officielles du taux d'enregistrement et du taux de participation. Les experts ont souvent évité ce problème en soulignant la difficulté de construction d'une mesure du taux de participation et du taux d'enregistrement basée sur la population éligible à voter, se rabattant ainsi sur la mesure officielle fournie par l'État, imparfaite mais accessible. McDonald a mis en place une mesure du taux de participation basée sur la population éligible à voter depuis quelques années et l'a rendu accessible via son site Web. Ses données présentent un portrait différent des taux de participations aux États-Unis depuis 1980. Le déclin du taux de participation anticipé et accepté par la

plupart des experts de la question n'est pas aussi évident lorsque les taux de participation des différents États sont calculés sur la base de la population éligible à voter (McDonald et Popkin 2001) Ainsi, nous proposons de mesurer l'impact des mesures contenues dans le NVRA en utilisant les données de McDonald, ce qui n'a jamais été fait.

## MÉTHODOLOGIE

### **Hypothèses de recherche**

Comme il a été démontré lors de la revue de la littérature, peu d'études récentes se sont penchées sur l'influence de chaque mesure contenue dans le NVRA. Ce manque d'études ainsi que les conclusions mitigées et parfois contradictoires d'études plus anciennes nous amènent à vouloir approfondir et comprendre sur une plus grande période la relation que pourrait avoir entre les mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation ainsi que le taux d'enregistrement aux élections américaines. Notre étude se penchera sur cette relation qui peut exister entre la mise en place des mesures contenues dans le NVRA et une augmentation possible du taux d'enregistrement et du taux de participation.

### *Hypothèse 1*

Théoriquement, si nous nous inscrivons dans la logique de la théorie des choix rationnels telle que décrite par Downs (Downs 1957) ou Riker et Ordershook (Riker et Ordershook 1968), les mesures contenues dans le NVRA auront pour conséquences de réduire le coût de l'acte de voter aux États-Unis et d'augmenter le taux de participation. Selon Knack (Knack 1995), il n'est cependant pas évident que les mesures contenues dans le NVRA ont toutes individuellement un effet positif sur le taux de participation. En fait l'effet particulier de chaque mesure prise individuellement n'a jamais fait consensus au sein de la littérature. De plus, une partie de ces études tendent à démontrer que les mesures du NVRA n'a qu'un effet positif sur le taux d'enregistrement et que



cette augmentation du nombre de personnes enregistrées ne se reflète pas dans une augmentation du nombre de personnes qui votent le jour du scrutin (Wolfinger et Hoffman 2001 ; Martinez et Hill 1999 et 1999b ; Brown et Wedeking 2006).

Étant donné l'ordre chronologique des gestes liés à l'acte de voter aux États-Unis, il nous apparaît essentiel d'étudier en premier lieu la relation qui pourrait exister entre l'acte de s'enregistrer et la mise en place des mesures contenues dans le NVRA. En général, la littérature ainsi que le cadre théorique utilisé nous indique qu'il est possible de déduire que la mise en place des mesures contenues dans le NVRA va augmenter le taux d'enregistrement, ce qui constitue notre première hypothèse.

L'hypothèse 1 peut se lire comme suit :

*H1 : Toute autre chose étant égale par ailleurs, la mise en place des mesures contenues dans le NVRA a un effet positif sur le taux d'enregistrement aux États-Unis dans toutes les élections (mi-mandat et présidentielles).*

L'effet des mesures contenues dans le NVRA s'inscrit dans le cadre des élections américaines. Au niveau institutionnel, il existe deux types d'élections aux États-Unis soient celles de mi-mandat et les élections présidentielles. Les réalités différentes dans lesquelles ces élections s'inscrivent ont été maintes fois soulignées par la littérature (Knack. 1995 ; Austin, Clubb, Flanigan, Granda et Zingale 1991) et par la simple observation de la différence entre les taux de participation de ces deux types d'élection. De plus, les recherches sur les mesures contenues dans le NVRA comme celles de Knack (Knack 1995 ; 1997) et Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999 ; 1999b) séparent

les deux types d'élections dans leur analyse afin de conserver leurs données dans le même cadre institutionnel. Étant donné l'enjeu perçu comme étant moins important et étant donné la présence de nombreux autres facteurs (réduction des dépenses électorales par exemple) les élections de mi-mandat ont systématiquement des taux d'enregistrement et de participation moins élevés que les élections présidentielles.

Dans le cadre de notre analyse et ce, afin de s'inscrire dans la réalité démontrée par ces études, nous procéderons aux tests statistiques en séparant les élections présidentielles et les élections de mi-mandat.

Knack (Knack 1995) laisse planer le doute que toutes les mesures contenues dans le NVRA soient efficaces lorsqu'elles sont prises individuellement. Ainsi, comme plusieurs de ses collègues l'ont fait ensuite, il a divisé ses tests statistiques sur les effets potentiels du NVRA entre les trois mesures principales du NVRA soit l'*Agency based registration* (l'enregistrement dans une agence gouvernementale désignée), le *Mail-In registration* (l'enregistrement par la poste) et le *Motor voter registration* (l'enregistrement lors du renouvellement du permis de conduire). Le raisonnement logique derrière cette méthodologie se base sur la possibilité qu'elle puisse déterminer avec précision laquelle des mesures est la plus significative et la plus efficace. Comme Knack (Knack 1995) l'a démontré, prises ensemble, les mesures contenues dans le NVRA sont efficaces, mais lorsqu'on les sépare, certaines le sont plus que d'autres (le *Motor voter registration* est plus efficace que le *Mail-In registration* par exemple). De plus, la littérature fait généralement une différence entre deux types de mesure *Motor voter registration*, soit un *Motor voter registration* de type actif où l'agent qui se charge

du renouvellement du permis de conduire procède à l'enregistrement avec le citoyen ou lui propose « activement » un formulaire pour le faire ; et un *Motor Voter* de type passif où l'agent ne procède pas à l'enregistrement du citoyen et le formulaire pour le faire est simplement accessible dans les bureaux qui servent au renouvellement des permis de conduire. Ainsi Knack (Knack 1995), comme Franklin et Grier (Franklin et Grier 1997) et Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999b), fait la différence entre ces deux types de mesures *Motor voter registration* et concède que la mesure *Motor voter registration* passive est la moins efficace de ces deux procédures.

Nous proposons ici d'appliquer le même raisonnement que Knack (Knack 1995) et Franklin et Grier (Franklin et Grier 1997) et de séparer les quatre mesures afin d'en mesurer les effets de façon spécifique. Nous pourrions mesurer s'il y a des mesures du NVRA qui sont spécialement efficaces. Dans le cas où les tests nous conduiraient à une conclusion positive sur les deux premières hypothèses, nous serions ainsi en mesure de mesurer avec plus de précision quelles mesures du NVRA ont un effet significatif sur le taux d'enregistrement.

Dans le but de vérifier l'efficacité de chaque mesure contenue dans le NRVA, nous avons ainsi émis une hypothèse générale qui s'applique à l'ensemble des mesures. Cette hypothèse générale émet le postulat que chaque mesure contenue dans le NVRA prise individuellement aura un effet positif sur le taux d'enregistrement et ce, quel que soit le type d'élection.

## *Hypothèse 2*

Bien que nous assumions, par cette hypothèse générale que l'ensemble des mesures contenues dans le NVRA seront efficaces, la littérature nous démontre que certaines le sont plus que d'autres. Selon les recherches de Knack (Knack 1995), la mesure *Agency based registration* est potentiellement celle qui est la moins efficace. Toujours selon Knack (Knack 1995), le *Mail-in registration* est plus efficace pour augmenter le taux de participation que l'*Agency based registration* mais cette efficacité n'est pas significative. Enfin, le *Motor voter registration* est plus efficace que les deux autres mesures pour augmenter le taux d'enregistrement mais il y a une nette différence d'efficacité en faveur du *Motor voter registration* actif (Knack 1995). Cette « hiérarchie » dans l'efficacité des mesures contenues dans le NVRA est en partie confirmée par les autres études bien que ces dernières diffèrent dans leurs conclusions sur le niveau de l'efficacité. Ainsi Rhine (Rhine 1996) constate que le *Motor voter registration* est plus efficace que le *Mail-in registration*. Highton et Wolfinger (Highton et Wolfinger 1998) confirme que le *Mail-in registration* n'est pas efficace par rapport à l'efficacité du *Motor voter registration*. De plus, une étude qui utilise des données comprenant les années qui suivent l'adoption du NVRA semble confirmer que l'*Agency based registration* est moins efficace que le *Motor voter registration* (Wolfinger et Hoffman 2001).

Notre étude pourra se pencher en détail sur l'efficacité individuelle de chaque mesure permettant ainsi de comparer leur efficacité. Nous pouvons cependant, à la lecture des conclusions de la littérature, prétendre que certaines le seront plus que d'autres. Ce qui

nous permet d'émettre une deuxième hypothèse qui concerne l'ordre d'efficacité des mesures contenues dans le NVRA sur l'augmentation du taux d'enregistrement.

L'hypothèse 2 se lit comme suit :

*H2 : Toute autre chose étant égale par ailleurs, la mesure Motor voter registration-active sera plus efficace à augmenter le taux d'enregistrement que la mesure Motor voter registration-passive. De plus, la mesure Motor voter registration-passive sera plus efficace à augmenter le taux d'enregistrement que la mesure Mail-in registration. Enfin, la mesure Mail-in registration sera plus efficace à augmenter le taux d'enregistrement que la mesure Agency based registration.*

Ce qui veut dire que nous considérons que la mesure *Motor voter registration* active sera la plus efficace à augmenter le taux d'enregistrement de toutes les mesures contenues dans le NVRA.

### *Hypothèse 3*

L'hypothèse 3 reprend le raisonnement de l'hypothèse 1. Nous proposons ici de mesurer directement l'effet de l'introduction des mesures contenues dans le NVRA sur le taux de participation aux États-Unis. Il nous apparaissait essentiel de séparer l'acte de l'enregistrement et l'acte de voter. Il est reconnu que le taux d'enregistrement et le taux de participation vont dans le même sens et ont une forte corrélation entre eux (Erickson 1981). La littérature s'entend pour dire que les électeurs déjà enregistrés ou qui ont pris la peine de s'enregistrer vont voter en grande majorité (Erickson 1981). Ainsi,

théoriquement, nous pouvons déduire que si les mesures contenues dans le NVRA augmentent de façon significative le taux d'enregistrement, elles auront un effet positif sur le taux de participation. Cependant, cette relation est remise en doute par l'introduction des mesures contenues dans le NVRA par Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006). Ceux-ci démontrent que le NVRA a transformé la relation qui existait entre le taux d'enregistrement et le taux de participation telle qu'observée par Erickson (Erickson 1981). La plupart des auteurs de la littérature qui ont testé les mesures contenues dans le NVRA n'ont cependant jamais douté de l'altération du lien qui existait entre l'enregistrement et l'acte de voter, ou du moins, n'ont jamais testé leurs données dans ce sens (seules exceptions : Knack 1995 ; Franklin et Grier 1997). Ainsi, il nous apparaissait nécessaire de traiter ces deux relations de façon séparée.

Comme nous l'avons expliqué dans la revue de la littérature, les études qui précèdent la mise en place des mesures contenues dans le NVRA concluent que le NVRA aura un effet positif sur le taux de participation. Les études qui ont suivi la mise en place du NVRA, sont cependant mitigées (Wolfinger et Highton 2001 ; Martinez et Hill 1999 ; 1999b). Malgré tout, le cadre théorique des choix rationnels nous indique que les mesures contenues dans le NVRA sont des mesures qui abaissent le coût du vote et ainsi favorisent le taux de participation. Il est donc rationnel de déduire que les mesures contenues dans le NVRA vont augmenter le taux de participation aux États-Unis.

Ainsi, l'hypothèse 3, se lit comme suit :

*H3 : Toute autre chose étant égale par ailleurs, la mise en place des mesures contenues dans le NVRA a un effet positif sur le taux de participation aux États-Unis dans toutes les élections (présidentielles et de mi-mandat).*

Nous allons, comme dans le cas de l'hypothèse 1 sur le taux d'enregistrement, procéder à des analyses séparées des élections présidentielles et des élections de mi-mandat puisque ces deux types d'élections représentent des réalités différentes et des taux de participation forts différents.

Comme dans le cas de l'hypothèse 1, nous avons aussi énoncé une hypothèse générale qui sert de base à nos tests sur les mesures contenues dans le NVRA lorsque prises individuellement. Ainsi, nous croyons que toutes les mesures contenues dans le NVRA, mêmes lorsqu'elles sont prises individuellement, ont un effet positif sur le taux de participation aux États-Unis.

#### *Hypothèse 4*

Selon la littérature, nous pouvons prédire que certaines mesures seront plus efficaces que d'autres dans une éventuelle augmentation du taux de participation. Knack (Knack 1995) croit d'ailleurs que le *Motor voter registration* actif a plus d'effet qu'un *Motor voter registration* passif sur le taux de participation. Selon lui, le *Mail-In registration* n'a pas réellement d'effet sur le taux de participation, tandis que l'*Agency based registration* a un certain effet, ce que contestent Wolfinger et Highton (Wolfinger et Highton 2001). Ainsi, comme dans le cas du taux d'enregistrement, nous pouvons déjà

émettre une hypothèse sur l'ordre d'efficacité des mesures contenues dans le NVRA. Cette « hiérarchie » contenue dans l'hypothèse 4 est la même que celle contenue dans l'hypothèse 2 puisque la littérature que l'ordre d'efficacité ne serait pas différent entre le taux d'enregistrement et le taux de participation.

Ainsi, l'hypothèse 4 se lit comme suit :

*H4 : Toute autre chose étant égale par ailleurs, la mesure Motor voter registration-active sera plus efficace à augmenter le taux de participation que la mesure Motor voter registration-passive. De plus, la mesure Motor voter registration-passive sera plus efficace à augmenter le taux de participation que la mesure Mail-in registration. Enfin, la mesure Mail-in registration sera plus efficace à augmenter le taux de participation que la mesure Agency based registration.*

Encore une fois, nous considérons que la mesure *Motor voter registration* active sera la plus efficace à augmenter le taux de participation de toutes les mesures contenues dans le NVRA.

Ces hypothèses constituent la base de départ de notre recherche. Nous allons maintenant déterminer les variables que nous devons utiliser dans le cadre de ce mémoire.

### **Les taux de participation et d'enregistrement (variables dépendantes)**

Dans le cadre de notre étude, nous avons divisé les deux variables dépendantes initiales, le taux d'enregistrement et le taux de participation en deux groupes de variables



distinctes. La grande majorité des études sur le taux de participation et le taux d'enregistrement aux États-Unis se basent pour leurs variables dépendantes sur une donnée construite à partir du nombre de personnes en âge de voter. Ainsi, le dénominateur du taux de participation et du taux d'enregistrement est basé sur des données qui proviennent la plupart du temps du recensement qui a lieu chaque décennie et ajustées par des sondages et des estimations produites par le bureau du recensement entre ceux-ci. Bien qu'imparfaite, cette mesure a longtemps été la seule disponible et la seule utilisée. Pour la plupart des experts, le travail de mesurer le taux de participation et le taux d'enregistrement sur la base de la population éligible à voter demeurait un travail impossible à faire ou du moins difficile techniquement.

Les critiques sur les données du taux de participation et du taux d'enregistrement basée sur la population en âge de voter sont nombreuses (McDonald et Popkin 2001 ; Wolfinger et Rosenstone 1980). En fait, cette mesure a pour effet d'augmenter substantiellement et de façon inégale ou imprécise le dénominateur qui sert à calculer le taux de participation et le taux d'enregistrement diminuant ainsi ces derniers. Il faut comprendre que l'estimation de la population en âge de voter comprend un certain nombre de personnes qui ne sont pas éligibles à voter comme les immigrants illégaux, certaines classes de prisonniers et certaines personnes qui sont déclarées inaptes à voter (Day 1998). Les chercheurs, bien que conscients de l'inexactitude de leur mesure, ont continué à utiliser la population en âge de voter comme base de calcul sans pour autant chercher à construire un « nouveau » taux de participation ou un « nouveau » taux d'enregistrement basés sur la population éligible à voter trouvant cette démarche laborieuse étant donné que les données étaient peu accessibles et du fait de

l'imprécision de certaines sources. De plus, Teixeira (Teixera 1992) considère que la différence entre la population en âge de voter et la population éligible à voter n'est pas assez grande pour justifier l'utilisation de cette dernière comme base de calcul pour le taux de participation ou d'enregistrement.

Répondant à ces dernières remarques de Teixeira et sur la difficulté de déterminer la population éligible à voter, McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2001) ont produit une mesure du taux de participation basée sur la population éligible à voter. Leur travail consistait à déterminer, depuis 1980, cette population éligible à voter par État en enlevant des données de la population en âge de voter les immigrants illégaux estimés, les prisonniers qui n'ont pas le droit de vote et en ajoutant les soldats et citoyens postés à l'étranger mais qui exercent leur droit de vote dans leur État d'origine. Il faut comprendre que plusieurs études ont démontré l'importance et l'influence grandissante sur les taux de participation de la perte du droit de vote pour certains prisonniers (Manza et Uggen 2004). Ainsi, les données de McDonald et Popkin s'inscrivent dans la même logique. Lorsque pris en compte, l'importance de la population carcérale, dans les États du Sud notamment, a tendance à réduire le taux de participation de ces États et dans certaines classes de la société (Grose et Yoshinaka. 2004). Il devenait évident que pour obtenir le portrait réel du taux de participation aux États-Unis, il était essentiel de considérer les statistiques carcérales.

Le but de leur étude était de démontrer qu'en prenant la population éligible à voter comme dénominateur dans le calcul du taux de participation, on pouvait constater un déclin du taux de participation aux États-Unis, mais que celui-ci n'était pas aussi

marqué que la littérature le laissait entendre. Leur raisonnement est aussi basé sur le fait qu'en utilisant la population en âge de voter pour calculer le taux de participation, on ne prenait pas en compte un phénomène qui s'est accéléré depuis quelques années aux États-Unis, soit l'arrivée massive d'immigrants illégaux qui gonflent la population en âge de voter sans avoir accès à l'exercice de la citoyenneté. Ainsi, l'hypothèse de départ de McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2001) est que la diminution du taux de participation des dernières années est due, entre autres, à l'immigration illégale de masse. Le tableau suivant donne une perspective des différences qui existent entre le taux de participation basé sur la population en âge de voter et celui basé sur la population éligible à voter :

**Tableau 2 : Comparaison entre le taux de participation avec la population en âge de voter et cette éligible à voter pour l'élection présidentielle de 2004**

<i>États</i>	<i>Taux de participation avec la population en âge de voter</i>	<i>Taux de participation avec la population en éligible à voter</i>	<i>Différence en points de pourcentage</i>
Alabama	55,0%	57,1%	2,1%
Alaska	66,5%	70,3%	3,8%
Arizona	48,0%	57,4%	9,4%
Arkansas	51,0%	53,9%	2,9%
California	46,6%	59,2%	12,6%
Colorado	61,6%	67,8%	6,2%
Connecticut	58,8%	64,0%	5,2%
Delaware	59,6%	64,8%	5,1%
District of Columbia	50,7%	56,4%	5,7%
Florida	56,6%	65,9%	9,3%
Georgia	50,5%	57,1%	6,6%
Hawaii	43,8%	48,3%	4,5%
Idaho	58,4%	63,2%	4,8%
Illinois	55,4%	59,9%	4,5%
Indiana	53,2%	54,7%	1,5%
Iowa	66,3%	69,3%	3,0%
Kansas	58,0%	62,8%	4,9%
Kentucky	56,9%	59,0%	2,1%
Louisiana	57,9%	60,4%	2,5%
Maine	71,3%	72,3%	1,0%
Maryland	56,8%	63,5%	6,7%
Massachusetts	58,8%	63,3%	4,5%
Michigan	63,5%	66,4%	2,8%
Minnesota	73,0%	76,8%	3,8%
Mississippi	53,9%	55,6%	1,7%
Missouri	62,9%	66,1%	3,2%
Montana	63,0%	63,6%	0,6%
Nebraska	59,1%	63,6%	4,5%
Nevada	47,7%	55,5%	7,7%
New Hampshire	67,7%	70,3%	2,6%
New Jersey	54,9%	64,1%	9,1%
New Mexico	53,9%	57,7%	3,8%
New York	50,0%	57,0%	7,1%
North Carolina	54,6%	58,4%	3,8%

North Dakota	63,8%	64,6%	0,7%
Ohio	64,8%	66,4%	1,6%
Oklahoma	54,9%	58,7%	3,7%
Oregon	66,4%	69,9%	3,6%
Pennsylvania	60,0%	62,2%	2,2%
Rhode Island	51,9%	58,7%	6,8%
South Carolina	51,0%	52,7%	1,7%
South Dakota	67,4%	68,9%	1,6%
Tennessee	54,0%	56,6%	2,6%
Texas	45,6%	53,4%	7,8%
Utah	56,4%	61,1%	4,7%
Vermont	64,0%	65,8%	1,8%
Virginia	56,2%	61,0%	4,9%
Washington	60,4%	66,9%	6,4%
West Virginia	52,8%	53,3%	0,4%
Wisconsin	71,5%	76,2%	4,8%

Source :Michael P. McDonald. *United States Elections Project*. [http://elections.gmu.edu/voter\\_turnout.htm](http://elections.gmu.edu/voter_turnout.htm).

Page consultée le 15 juin 2006 et base de donnée de l'auteur tirée de calculs provenant de données du *Election Assistance Commission* des États-Unis et du *Census Bureau* des États-Unis.

Selon nos hypothèses, l'utilisation de la population éligible à voter, comparativement à l'utilisation de la population en âge de voter, devrait résulter en une relation positive beaucoup plus forte dans le cas des tests effectués avec la population éligible à voter

McDonald a mis à la disposition du public et des chercheurs ses données et les mises à jour subséquentes sur son site Internet personnel<sup>13</sup>. C'est grâce à ces données que nous avons pu construire notre propre mesure du taux d'enregistrement basée sur la population éligible à voter. Ce qui nous donne quatre variables dépendantes :

*Le taux d'enregistrement avec la population en âge de voter (PAV)*

La source de ces données provient des sources officielles et des organisations des États qui ont comme mandat de recueillir ces données. La plupart du temps, nous avons retrouvé ces données sur les sites Internet des secrétaires d'État (l'élu en charge des élections dans la grande majorité des États). Dans le cas des données manquantes pour certains États qui ne maintiennent pas en ligne ces données, nous nous sommes rabattus sur des données provenant de deux sources : de 1980 à 1992, le nombre de personnes inscrites sur la liste électorale par État est tiré du *Election Data Book*, publié par l'*Election Data Service*<sup>14</sup> (un sous contractant du gouvernement fédéral). De 1994 à 2004, les données proviennent de l'agence fédérale *Election Assistance Commission* qui a le mandat de suivre l'évolution de l'accessibilité du vote au niveau fédéral. Cette

---

<sup>13</sup> Michael P. McDonald. *United States Elections Project*. [http://elections.gmu.edu/voter\\_turnout.htm](http://elections.gmu.edu/voter_turnout.htm). page consultée le 15 juin 2006.

<sup>14</sup> Election Data Services. 1993. *Election Data Book, a statistical portrait of voting in America, 1992*. Lanham, MD : Berman Press.

agence a recueille et conserve les données de l'enregistrement pour la grande majorité des États. Le Dakota du Nord n'a pas de données d'enregistrement puisque celui-ci n'enregistre pas ses électeurs. Le dénominateur provient de la population en âge de voter telle qu'estimée par les sondages du *Census Bureau* et projetée à partir du recensement de 1980, 1990 et 2000. Les données sont rendues disponibles sur le site Internet du *Census Bureau* américain.

*Le taux d'enregistrement avec la population en éligible à voter (PEV)*

Les sources de données pour ce qui est du nombre de personnes enregistrées proviennent des mêmes sources que les données du taux d'enregistrement avec la population en âge de voter. Nous avons tout simplement repris les mêmes numérateurs. Les données du dénominateur sont différentes et proviennent de la base de données de McDonald disponible sur son site Internet. Rappelons que les données pour la population éligible à voter provient d'un calcul qui enlève de la population en âge de voter telle que déterminée par le *Census Bureau* les prisonniers et les immigrants illégaux (données souvent estimées) (McDonald et Popkin 2001) et qui ajoute les militaires et les citoyens résidant à l'étranger mais qui votent dans l'État où se situe leur domicile permanent. Le pourcentage obtenu pour le taux d'enregistrement est généralement plus élevé que celui obtenu par la division par la population en âge de voter.

*Le taux de participation avec la population en âge de voter (PAV)*

Pour obtenir cette mesure, nous avons d'abord extrait le nombre de personnes qui ont voté pour le plus haut poste disponible lors de l'élection dans chaque État et dans chaque année couverte (de 1980 à 2004). Pour ce qui est des élections présidentielles, nous avons toujours utilisé le nombre de personnes qui se sont exprimées pour le poste du président. Dans le cas des élections de mi-mandat, nous avons d'abord utilisé le nombre de personnes qui se sont exprimées pour le poste de gouverneur, élection qui nous semble recueillir la même couverture locale que pour une élection présidentielle. Dans le cas où il n'y avait pas d'élection pour le poste de gouverneur, nous avons utilisé le nombre de personnes qui se sont exprimées pour le poste de sénateur étant donné la couverture nationale que prennent parfois les élections pour le sénat. Dans le cas extrême où il n'y avait pas d'élection pour le poste de gouverneur ou pour le poste de sénateur, nous avons utilisé l'addition du nombre de personnes qui se sont exprimés pour les postes au Congrès fédéral dans l'ensemble des districts électoraux de l'État. Nous aurions pu utiliser la moyenne des élections au Congrès tenues dans un état donné à un moment donné de façon à uniformiser les données entre les États. Cependant, ces données ne donnent pas un portrait juste de la réalité politique qui existe au moment de l'élection puisque les élections au Congrès sont tenues en concomitance avec des élections (gouverneurs ou sénatoriales) qui « motivent » davantage l'électeur soit par l'enjeu ou soit par l'attention médiatique qui leur est consacrée. De plus, un nombre important d'électeurs votent sur le bulletin pour un gouverneur ou pour un sénateur mais « oublient » de le faire pour leur membre au Congrès. Les taux de participation pour les postes électifs plus importants que pour le Congrès sont donc



systematiquement plus élevés. De plus, il faut comprendre que nous avons procédé aux calculs de pourcentage à partir du nombre absolu d'électeur inscrit et d'électeur ayant voté, contrairement à la possibilité d'utiliser directement les pourcentages fournis par les institutions de chaque État, afin de pouvoir utiliser les mêmes nombres pour la construction de la mesure « pourcentage de la population éligible à voter qui est inscrite », mesure qui n'existe pas chez McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2001) à l'origine.

Seul cas d'exception, la Louisiane n'est pas incluse pour quatre élections de mi-mandat (1982, 1990, 1994 et 1998). La Louisiane utilise un système de primaires ouvertes pour ses élections au niveau de l'État. Ainsi, si un candidat, peu importe le parti, recueille plus de 50 % des voix exprimées lors de cette primaire, il n'y a pas d'élection organisée en novembre et le candidat est déclaré élu<sup>15</sup>. Nous avons ainsi retiré les données de la Louisiane pour les années concernées.

La source des données en ce qui concerne le nombre de personnes qui se sont exprimées pour le plus haut poste est variée. La plupart du temps, ces données sont disponibles sur les sites Internet officiels des États par l'entremise des sites des secrétaires d'États, principaux responsables des élections dans la majorité des États. Certains États cependant ne mettent pas à la disposition du public les données pour les élections passées au niveau local et au niveau de l'État. Nous avons ainsi consulté les données disponibles à l'agence fédérale *Election Assistance Commission* qui conserve ces données pour les années couvertes par cette étude. Pour ce qui est du dénominateur,

---

<sup>15</sup> Ce qui équivaut à organiser une élection avec un mode de scrutin à deux tours.

nous avons conservé les mêmes chiffres que ceux utilisés précédemment pour le taux d'enregistrement avec la population en âge de voter.

*Le taux de participation avec la population éligible à voter (PEV)*

Ce taux provient de la base de données de McDonald mise à jour en juin 2006 sur son site Internet. Elle comprend l'ensemble des élections de mi-mandat et présidentielles de 1980 à 2004. Elle ne comprend pas les élections qui ont eu lieu en Louisiane pendant les années où les primaires ouvertes étaient gagnées par un candidat qui recevait 50 % plus un des votes exprimés. La différence entre le taux de participation avec la population en âge de voter et celle éligible à voter est somme toute significative comme nous avons pu l'observer au tableau 2 qui nous présentait des données pour l'élection de 2004. On obtient systématiquement des taux de participation plus élevés avec la population éligible à voter qu'avec la population en âge de voter.

**Les dates d'introduction des mesures contenues dans le NVRA (variable indépendante)**

L'introduction des mesures contenues dans le NVRA s'étend de 1976 à 2000. Cependant, la plupart des États ont procédé aux changements requis par cette législation en 1995, année d'entrée en vigueur officielle du NVRA au niveau fédéral. Plusieurs États avaient déjà mis en place certaines mesures du NVRA avant son adoption, ce qui fait que les effets potentiels devaient déjà être mesurables à l'époque. Rappelons que le NVRA contient trois mesures essentielles soient le *Motor voter registration*, le *Mail-in registration* et l'*Agency-Based registration*. La typologie employée pour différencier ces mesures est celle que Knack (Knack 1995), Franklin et Grier (Franklin et Grier 1997) et Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999 ; 1999b) emploient. Ils font d'ailleurs la différence entre les mesures *Motor voter registration* passif ou l'agent ou l'employé ne procède pas à l'enregistrement et ne propose pas de le faire lors du renouvellement du permis de conduire (le formulaire étant simplement disponible) et le *Motor voter registration* actif ou l'enregistrement est proposé et/ou accompli par l'agent ou l'employé lors du renouvellement du permis de conduire.

La variable indépendante qui influence les taux de participation et d'enregistrement est l'année de l'introduction des mesures contenues dans le NVRA. Nous reprenons ici, à quelques différences près les données compilées par Knack (Knack 1995) modifiées par Knack (Knack 1997) et Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999 ; 1999b). Knack (Knack 1995) a fait un inventaire exhaustif des lois électorales de chaque État depuis 1974 ce

qui lui a permis de faire les divisions entre les différentes mesures contenues dans NVRA. Nos données sont basées sur son analyse.

Nous avons codé une variable binaire où 1 équivaut à l'introduction de l'ensemble des mesures contenues dans le NVRA et 0 représente une absence de mesure dans un État au moment de l'élection. Lorsque l'État n'a adopté qu'une partie des mesures, comme c'est souvent le cas pour les élections de la décennie 1980, nous avons attribué une cote de 0.25 par mesure adoptée (soit 0.25 pour quatre mesures : le MVR-passif, le MVR-actif, le MIR et le ABR). Il est généralement considéré par la littérature (Knack 1995 ; Franklin et Grier 1997) que l'introduction de la mesure *Motor voter registration* actif en remplacement d'une mesure *Motor voter registration* passive représente une réduction du coût de l'enregistrement pour l'électeur. Ainsi l'introduction d'une mesure *Motor voter registration* active est considérée comme étant supérieure à une mesure *Motor voter registration* passive. Ainsi, les États qui ont une mesure *Motor voter registration* active sont considérés comme ayant une mesure *Motor voter registration* passive. Pour les tests prévus pour l'effet de chaque mesure prise individuellement, nous avons construit une série de données où chaque mesure reçoit une variable binaire cotée 1 lorsque cet État a mis en pratique la mesure dite à l'élection dite. Comme dans le cas de la variable agglomérée NVRA, nous avons assumé que l'adoption d'un *Motor voter registration* actif correspondait aussi à la mise en application d'un *Motor voter registration* passif qui reçoit simultanément une cote de 1.

Dans le but de bien saisir l'effet cumulatif de mesure *Motor voter registration*, nous avons aussi codé une variable indépendante alternative. Knack (Knack 1995 ; 1999)

émet l'hypothèse que la mesure *Motor voter registration* est efficace de façon progressive puisque le cycle de renouvellement des permis de conduire s'étend jusqu'à six ans dans certains États et par conséquent, il faut prendre une mesure comme le MVR comme une mesure progressive sur 10 ans. Cette variable alternative est codée de manière progressive où nous avons codé l'introduction d'une mesure MVR-actif comme étant 0,2 et en ajoutant 0,2 par élection jusqu'à concurrence de cinq élections soit 10 ans. Les élections qui suivent sont codées 1. Knack (Knack 1995) utilise ce genre de mesure dans son analyse de 1995 avec un certain succès.

La littérature s'entend aussi pour nous indiquer que la mesure *Election day registration* (EDR) est considérée comme étant une mesure beaucoup plus efficace pour augmenter le taux de participation que l'ensemble des mesures contenues dans le NVRA (Knack 1995 et 1999 ; Fenster 1994). Cette réalité a été soulignée lors de l'adoption du NVRA puisqu'une provision contenue dans le texte de loi permettait aux États d'éviter la mise en place des mesures coûteuses contenues dans le NVRA en adoptant l'enregistrement le jour du vote. Trois États l'ont adopté soit le New Hampshire, l'Idaho et le Wyoming. Les trois États (le Maine, le Minnesota et le Wisconsin) qui procédaient déjà de cette façon ont été exemptés de mettre en place les mesures contenues dans le NVRA. Le Dakota du Nord ne procède pas à l'enregistrement de ses électeurs et ainsi les données qui lui sont reliées sont systématiquement exclues de notre base de données. Le Vermont a reçu du Congrès des États-Unis un délai dans l'application des mesures contenues dans le NVRA étant donné que ces mesures requéraient un changement à la constitution de l'État. Ce n'est qu'en 2000 que les mesures contenues dans le NVRA

furent pleinement mise en place par l'État. Le tableau suivant présente avec précision l'année d'introduction des mesures contenues dans le NVRA.

**Tableau 3 : Années d'introduction par État des mesures contenues dans le NVRA**

États	Mise en place du MVR Passif	Mise en place du MVR Actif	Mise en place du MIR	Mise en place du ABR
Alabama (AL)	1984	1995 <sup>i</sup>	1976	1995
Alaska (AK)	1995	1995	1995	1995
Arizona (AZ)	1984 <sup>ii</sup>	1984	1992	1992
Arkansas (AR)	1995	1995	1995	1995
California (CA)	1988	1995	1976	1995
Colorado (CO)	1986	1986	1995	1995
Connecticut (CT)	1990	1995	1988	1990
Delaware (DE)	1995	1995	1976	1995
Florida (FL)	1995	1995	1995	1995
Georgia (GA)	1995	1995	1995	1995
Hawaii (HI)	1992	1995	1992	1995
Idaho (ID) <sup>iii</sup>	1992-seulement	EDR (1994)		
Illinois (IL)	1990	1995	1995	1995
Indiana (IN)	1995	1995	1995	1995
Iowa (IA)	1988	1990	1976	1988
Kansas (KS)	1995	1995	1976	1995
Kentucky (KY)	1995	1995	1976	1995
Louisiana (LA)	1990	1995	1995	1995
Maine (ME) <sup>iv</sup>	EDR (1973)			
Maryland (MD)	1988	1995	1976	1990
Massachusetts (MA)	1995	1995	1995	1995
Michigan (MI)	1976	1976	1995	1995
Minnesota (MN) <sup>v</sup>	EDR (1974)			
Mississippi (MS)	1992	1995	1992	1995
Missouri (MO)	1995	1995	1992	1995
Montana (MT)	1992	1992	1976	1995
Nebraska (NE)	1995	1995	1986	1995
Nevada (NV)	1988	1988	1992	1995
New Hampshire (NH) <sup>vi</sup>	EDR (1996)		1976-1994, EDR(1996- )	EDR(1996)
New Jersey (NJ)	1990	1992	1995	1995
New Mexico (NM)	1992	1995	1995	1995
New York (NY)	1992	1995	1976	1988
North Carolina (NC)	1986-1990 <sup>vii</sup>	1984 ; 1992	1995	1995
North Dakota (ND)	Ne procède pas à l'enregistrement de ses électeurs			
Ohio (OH)	1978	1984	1984	1988
Oklahoma (OK)	1995	1995	1995	1995
Oregon (OR)	1992	1992	1976	1995
Pennsylvania (PA)	1982	1995	1976	1995
Rhode Island (RI)	1990	1995	1995	1995
South Carolina (SC)	1995	1995	1988	1995
South Dakota (SD)	1995	1995	1976	1995

Tennessee (TN)	<b>1995</b>	<b>1995</b>	1976	<b>1995</b>
Texas (TX)	1992	1992	1976	1986
Utah (UT)	<b>1995</b>	<b>1995</b>	1976	<b>1995</b>
Vermont (VT) <sup>viii</sup>	1986	<b>2000</b>	1990	<b>2000</b>
Virginia (VA)	<b>1995</b>	<b>1995</b>	<b>1995</b>	<b>1995</b>
Washington (WA)	1984	1992	<b>1995</b>	<b>1995</b>
West Virginia (WV)	1992	1992	1986	<b>1995</b>
Wisconsin (WI) <sup>ix</sup>	EDR (1971)			
Wyoming (WY) <sup>x</sup>	EDR (1994)			
District of Columbia (DC)	1990	1990	1976	<b>1995</b>

Sources : Knack, Stephen. 1995. « Does “Motor Voter” Work ? Evidence from State-Level Data » *Journal of politics* 57 : p.810. ; Martinez, Michael D et David Hill. 1999. « Assessing the impact of the National Voter Registration Act on midterm elections » *Communication, American political science association*. Atlanta GA. ; Brown, Robert D et Justin Wedeking. 2006. « People who have their Tickets but do not Use them. “Motor Voter”, Registration, and Turnout revisited » *American politics research* 34 : 479-504.

Notes :

<sup>i</sup> Le **1995** en gras indique que l’introduction de cette mesure s’est faite avec l’adoption du *National Voter Registration Act*.

<sup>ii</sup> Lorsque l’État a introduit en premier lieu un MVR actif, la date d’introduction d’un MVR passif est la même que celle du MVR actif, d’où la notation en italique.

<sup>iii</sup> L’Idaho a mis en place une mesure *Election-Day Registration* en 1994 pour éviter les coûts associés au NVRA. Il fut ainsi dispensé d’appliquer les mesures du NVRA.

<sup>iv</sup> Le Maine a mis en place une mesure *Election-Day Registration* en 1973. Il fut ainsi dispensé d’appliquer les mesures du NVRA.

<sup>v</sup> Le Minnesota a mis en place une mesure *Election-Day Registration* en 1974. Il fut ainsi dispensé d’appliquer les mesures du NVRA.

<sup>vi</sup> Le New Hampshire a mis en place une mesure *Election-Day Registration* en 1996 pour éviter les coûts associés au NVRA. Il fut ainsi dispensé d’appliquer les mesures du NVRA.

<sup>vii</sup> La Caroline du Nord a implanté en 1984, sous une administration démocrate, un MVR actif. L’administration suivante, républicaine, a suspendu le programme pour en faire un MVR passif. Le programme a été modifié de nouveau vers un MVR actif en 1992.

<sup>viii</sup> Le Vermont n’a mis en place les mesures contenues dans le NVRA qu’à la dernière minute en 1998. Auparavant, selon la constitution de l’État, l’électeur devait prêter serment en s’enregistrant. Ce serment compliquait la procédure d’enregistrement des électeurs. Pour ces raisons, et avec l’accord du Congrès des États-Unis, le Vermont est considéré avoir mis en place les mesures du NVRA que pour l’élection de 2000 puisque pour celle de 1998, une solution intermédiaire et temporaire avait été mise en place.

<sup>ix</sup> Le Wisconsin a mis en place une mesure *Election-Day Registration* en 1971. Il fut ainsi dispensé d’appliquer les mesures du NVRA.

<sup>x</sup> Le Wyoming a mis en place une mesure *Election-Day Registration* en 1994 pour éviter les coûts associés au NVRA. Il fut ainsi dispensé d’appliquer les mesures du NVRA.



### **Les variables de contrôle**

*Le pourcentage de personnes possédant un baccalauréat par rapport à la population totale (%Bac)*

La littérature s'entend généralement pour trouver un lien entre le niveau d'éducation et la propension d'exercer son droit de vote, et ce, que ce soit au niveau individuel (Wolfinger et Rosenstone 1980) ou en utilisant des données agglomérées. Le niveau d'éducation a souvent été utilisé comme variable de contrôle puisqu'il explique en partie les différences dans le taux de participation entre les états en général et encore plus entre les États des États-Unis. Selon la théorie des choix rationnels, un meilleur niveau d'éducation diminue le coût de traitement de l'information et ainsi le coût du vote. Un État qui a une population plus éduquée devrait, en toute logique, avoir un taux de participation et taux d'enregistrement plus élevés que l'État dont la population a un niveau d'éducation moindre. La mesure utilisée dans le cadre de cette étude est le pourcentage de citoyens par État qui possède un baccalauréat ou plus comme instruction. La source de cette variable provient du *Census Bureau* qui produit ce genre d'estimation à partir des données du recensement tenu à chaque décennie et de sondages récurrents sur cette question. L'utilisation de cette donnée ne va pas sans soulever un certain paradoxe : il y a eu aux États-Unis depuis les années 1960 une augmentation du nombre de diplômés au niveau du bac. Nous pourrions poser la question : pourquoi cette augmentation ne s'est pas traduite par une augmentation du taux de participation ? Nous n'allons pas ici résoudre ce paradoxe car nous utilisons cette mesure comme variable de contrôle qui permet de mesurer les variations qui existent entre les États et à

travers le temps puisque la littérature s'entend généralement pour déterminer que le niveau d'éducation a un effet positif sur le taux de participation et le taux d'enregistrement.

*L'écart entre le gagnant et le deuxième en points de pourcentage (Écart)*

Cette variable de contrôle, *closeness* en anglais, est une variable de contrôle généralement utilisée dans les études sur le taux de participation. La littérature s'entend pour conclure que plus l'écart entre le gagnant et celui qui termine deuxième est mince, plus il y a des chances que le taux de participation soit élevé. L'effet de la compétition sur le taux de participation est largement documenté : nous avons qu'à penser à Cox (Cox 1989), Gray (Gray 1976), Gilliam (Gilliam 1985) ou Capron et Kruseman (Capron et Kruseman 1988). Cette logique s'inscrit parfaitement dans la logique de la théorie des choix rationnels. Puisque l'élection est serrée, les chances (le  $p$ ) qu'un vote soit celui qui fait la différence augmente et ainsi augmente la probabilité que la personne choisisse de voter au lieu de s'abstenir. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de calculer la différence en points de pourcentage entre le premier et le deuxième pour chaque élection. Selon Cox (Cox 1988), cette variable est cependant déficiente puisque la différence en pourcentage est dépendante du taux de participation. Pour lui, seule la variable de la différence absolue entre le gagnant et le deuxième permet de bien saisir l'effet de l'écart sur le taux de participation puisque cet écart est indépendant de la taille de la population et du taux de participation. Afin de bien saisir si cette donnée peut faire la différence dans nos résultats, nous allons procéder à deux séries de tests qui

utiliseront successivement les résultats avec l'écart en points de pourcentage et l'écart absolu entre le gagnant et le deuxième.

La source de cette variable est les résultats électoraux des élections sujettes de cette étude, tels que diffusés sur les sites Internet des différents organismes officiels qui s'occupent de cette question au niveau des États. Dans le cas d'un manque de données, comme ce fut le cas pour les élections plus anciennes, nous nous sommes rabattus sur les résultats officiels diffusés par *Electoral Assistance Commission* sur son site Internet. Du point de vue de la relation avec les autres variables de notre modèle, ainsi qu'avec les variables dépendantes que sont le taux de participation et le taux d'enregistrement, nous avons tendance à penser que cette variable sera liée négativement au deux taux puisque les électeurs seront plus portés à voter lorsque la marge entre les deux premiers est faible.

#### *La variable « sud » (Sud)*

Cette variable contrôle est une particularité de l'étude électorale aux États-Unis. Elle est systématiquement utilisée par la littérature puisque celle-ci a démontré une différence géographique au niveau des régions des États-Unis pour ce qui est de la « culture » de la participation électorale. Historiquement, les anciens États confédérés (l'Alabama, l'Arkansas, la Floride, la Géorgie, la Louisiane, le Mississippi, la Caroline-du-Nord, la Caroline-du-Sud, le Texas et la Virginie), ont un taux de participation plus bas que celui des autres États. Les raisons sont, selon la littérature, multiples. D'abord les lois ségrégationnistes, abolies en 1965, ont réduit l'accès au scrutin des populations noires

pendant de nombreuses décennies. Pour plusieurs que l'écart négatif du taux de participation des populations noires face au reste de la population en général trouve sa source dans ces anciennes lois. Cet écart tend d'ailleurs à diminuer, mais il demeure qu'il y a là une source de différence entre les taux de participation de la région Sud et les autres régions des États-Unis, puisque les populations noires y sont fortement concentrées. Certains lient cette différence entre la région du Sud des États-Unis et l'ensemble des États-Unis aux disparités économiques puisque que certaines régions du Sud des États-Unis ont un revenu moyen plus bas que le reste des États-Unis. Dans le cadre de cette étude, nous avons fabriqué une variable binaire qui indique l'appartenance d'un État à la région Sud. Dans ce cas, l'appartenance est codée (1). Cette variable contrôle devrait être liée négativement au taux de participation et au taux d'enregistrement dans notre modèle.

### **Les variables de contrôle alternatives**

Afin de bien mesurer les différents effets de mesures contenues dans le NVRA, nous avons aussi « fabriqué » des variables de contrôle différentes de ce que la littérature a l'habitude d'utiliser.

*Variable du taux d'enregistrement et du taux de participation en général (moyenne nationale)*

Cette variable est constituée du taux d'enregistrement ou du taux de participation (selon les tests, basées sur la population en âge de voter ou en éligible à voter) de l'élection en cours pour tous les États. C'est une variable constituée de la moyenne des différents

taux lors de l'élection en cours pour tous les États. Le but en utilisant cette variable est de permettre de contrôler le déclin probable et observé des différents taux partout aux États-Unis et de mesurer l'effet réel de l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et ce, indépendamment des autres causes qui auraient pu diminuer le taux de participation ou d'enregistrement. Cette variable permet ainsi de contrôler le déclin historique du taux de participation. En mettant en relation le résultat d'un État lors d'une élection donnée et le résultat moyen à travers les États-Unis, nous pouvons savoir si le taux de participation obtenu est réellement influencé par la mise en place des mesures contenues dans le NVRA. En fait, nous espérons que cette donnée ne soit pas nécessairement très significative puisqu'une absence de lien significatif entre la moyenne nationale et le taux de participation ou d'enregistrement liée à la présence d'un lien significatif entre la mise en place de mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation ou d'enregistrement devrait nous indiquer que malgré le contexte, les mesures du NVRA ont réussi à augmenter le taux de participation ou le taux d'enregistrement, ou du moins en freiner la diminution.

Cette variable sera utilisée dans le cadre d'une autre série de tests indépendants qui comprend aussi les variables contrôles présentées auparavant. Nous introduisons cette variable de contrôle alternative comme quatrième variable de contrôle dans quelques tests. Dans le cas de la variable alternative *moyenne nationale*, nous reprenons ici une méthode que Knack (Knack 1999) a utilisée pour justifier l'efficacité des mesures contenues dans le NVRA après l'élection de 1996, qui fut une élection dont le taux de participation fut un des plus bas taux de participation dans l'histoire des États-Unis.

*Variable du taux d'enregistrement et du taux de participation « historique » (historique)*

Cette variable remplace en quelque sorte la variable Sud et se base sur la même prémisse. Il s'agit en fait de la moyenne des taux de participations et des taux d'enregistrements pour la période de 1980 à 2004. Cette variable sert à saisir l'histoire du taux de participation d'un État particulier. Étant basée sur la prémisse qu'un État qui a un taux de participation élevé en moyenne maintiendra plus facilement son taux de participation pour une élection, cette variable permet de contrôler les différences « culturelles » entre les États. D'ailleurs, Knack (Knack 1995) a utilisé une mesure semblable pour obtenir un meilleur portrait de la culture politique d'un État. Nous n'utiliserons pas la variable alternative en même temps que la variable Sud puisque les deux variables cherchent à saisir le même phénomène.

**Outils d'analyse**

Nous avons inscrit, dans deux bases de données différentes, l'ensemble des variables présentées (une base de données pour les élections présidentielles et une pour les élections de mi-mandat qui sont traitées de façon séparée). Grâce à SPSS, nous avons procédé aux 160 tests de régressions linéaires permettant ainsi de tester toutes les possibilités avec plusieurs combinaisons de variables de contrôles sur les deux groupes de données. La liste des tests et les résultats sommaires se retrouve en annexe. Les 160 tests de régression linéaire ont été divisés de cette façon : 80 tests pour les élections présidentielles et 80 tests pour les élections de mi-mandat. Pour l'ensemble des 80 tests,

20 ont été consacrés au taux d'enregistrement basé sur la population en âge de voter, 20 ont été consacrés au taux d'enregistrement basé sur la population éligible voter, 20 ont été consacrés au taux de participation basé sur la population en âge de voter et enfin 20 ont été consacrés au taux de participation basé sur la population éligible à voter. Parmi ces groupes de 20 tests, le NVRA dans son ensemble (variable agglomérée) a été testé ainsi que chaque mesure prise individuellement. Quatre modèles ont été testés : le premier comprenant les variables de contrôles Sud, écart en pourcentage et le pourcentage de population ayant un baccalauréat ou plus, le deuxième comprenant les variables de contrôles écart en pourcentage et le pourcentage de population ayant un bac ou plus et la variable de contrôle alternative *historique*, le troisième comprenant les variables de contrôles Sud, écart en pourcentage, le pourcentage de population ayant un bac ou plus et la variable de contrôle alternative *moyenne nationale*, et le quatrième comprenant les variables de contrôle écart en pourcentage et le pourcentage de population ayant un bac ou plus, la variable de contrôle alternative *historique* ainsi que la variable de contrôle alternative *moyenne nationale*.

Nous avons aussi procédé à des tests alternatifs avec la variable progressive d'introduction du MVR-actif et nous avons aussi effectué une autre série de tests en utilisant l'écart absolu à la place de l'écart en points de pourcentage comme variable de contrôle.

## RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Nous avons effectué 160 tests statistiques de régression linéaire en utilisant certaines variables contrôles ou l'ensemble de celles-ci. 80 tests de régression linéaire ont été effectués sur la base des élections présidentielles de 1980, 1984, 1988, 1992, 1996, 2000 et 2004 et 80 tests de régression linéaire ont été fait sur la base des élections de mi-mandat de 1982, 1986, 1990, 1994, 1998 et 2002. Pour ces tests, nous avons utilisé tour à tour les taux d'enregistrement et taux de participation basés sur la population en âge de voter et les taux d'enregistrement et taux de participation basés sur la population éligible à voter. Nous avons éliminé de la base de données les taux d'enregistrement et les taux de participation des États qui ont adopté l'*Election day registration* (EDR) pour ne pas fausser les données. Nous avons aussi éliminé les données du Maine, du Minnesota et du Wisconsin qui ont adopté l'*EDR*, avant 1980. De plus nous avons éliminé les données du New Hampshire, de l'Idaho et du Wyoming après 1994 (nous avons conservé les données qui concernent les années précédentes) puisque ces États ont adopté l'*EDR* pour éviter de mettre en place le NVRA. Nous avons aussi éliminé les taux de participation du Dakota-du-Nord qui ne procède pas à l'enregistrement de ces électeurs. Le cas de la Louisiane est particulier. Étant donné que cet État utilise des primaires ouvertes non partisans où l'élection de novembre n'a pas lieu si un des candidats reçoit plus de 50 % des voix (ce qui équivaut à une élection à deux tours) lors de l'élection des postes au niveau de l'État (dans ce cas-ci, le gouverneur), nous avons éliminé les données de 1982, 1990, 1994 et 1998 dans le cadre de la base de données



des élections de mi-mandat puisque, pour ces années, le gouverneur fut déclaré élu dès les primaires.

Étant donné la quantité des résultats obtenus, nous n'analyserons pas l'ensemble des tests de régression linéaire effectués. Nous sélectionnerons ceux qui ont une signification plus particulière en puisant dans les résultats des tests « connexes » pour soutenir notre discussion. Le lecteur pourra se référer à l'annexe où il trouvera un aperçu de l'ensemble des résultats. Nous procéderons en vérifiant la véracité des quatre hypothèses dans la méthodologie.

#### *Vérification des hypothèses 1 et 2*

Rappelons que l'hypothèse 1 émettait le postulat que les mesures contenues dans le NVRA avaient un effet positif sur le taux d'enregistrement aux États-Unis et ce, dans l'ensemble des élections. Il semble, en effet, que les taux d'enregistrements des États qui ont mis en place les mesures contenues dans le NVRA aient significativement augmenté et ce, autant pour les élections présidentielles que pour les élections de mi-mandat lorsque nous utilisons le modèle de régression sans variables de contrôle alternatives (les variables de contrôle étant, ici, la variable Sud, la variable de l'écart relatif entre le gagnant et le deuxième et le pourcentage de la population ayant un bac ou plus).

Toutes choses étant égales par ailleurs, l'introduction du NVRA explique en partie l'augmentation du taux d'enregistrement des États qui ont adopté les mesures contenues dans le NVRA :

**Tableau 4 : Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basés sur la population en âge de voter lors des élections présidentielles**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	0,08 (0,016) ***
Sud	-0,043 (0,013) ***
% de diplômés au niveau du Bac	-0,002 (0,001) *
Écart entre le gagnant et le deuxième	0,053 (0,042)
Constante	0,759 (0,022) ***
R-carré	0,103
N	318

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \*p<0,1 \*\*p<0,05 \*\*\*p<0,01

**Tableau 5 : Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basés sur la population en âge de voter lors des élections de mi-mandat**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	0,086 (0,018) ***
Sud	-0,05 (0,015) ***
% de diplômés au niveau du Bac	-0,002 (0,001)
Écart entre le gagnant et le deuxième	-0,004 (0,034)
Constante	0,722 (0,025) ***
R-carré	0,123
N	269

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \*p<0,1 \*\*p<0,05 \*\*\*p<0,01

Les deux tableaux de résultats démontrent que dans les deux cas, en utilisant la population en âge de voter, l'introduction des mesures contenues dans le NVRA a eu un effet positif sur le taux d'enregistrement (estimé à 8 points de pourcentage dans le cadre des élections présidentielles et à 8,6 points de pourcentage dans le cadre des élections de mi-mandat). Il faut noter que la seule variable de contrôle qui semble être significative est l'effet négatif sur le taux d'enregistrement de la variable géographique des États du sud (SUD). La variable de l'écart entre le gagnant et le deuxième n'est pas significative dans les deux cas et la variable du pourcentage de gens avec au moins un bac n'est que légèrement significative dans le cas des élections présidentielles et ne l'est pas dans le cadre des élections de mi-mandat.

Les mesures contenues dans le NVRA ne sont cependant pas toutes uniformément efficaces, comme le démontrent des tests de régression effectués en conservant les mêmes variables de contrôles. Le tableau suivant reprend, en général, les résultats obtenus pour chaque mesure dans le cadre de ces tests.

**Tableau 6 : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux d'enregistrement selon la population en âge de voter**

<i>Mesures</i>	<i>Élections présidentielles</i>	<i>Élections de mi-mandat</i>
MVR-p	0,056 (0,013) ***	0,054 (0,014) ***
MVR-a	0,064 (0,013) ***	0,070 (0,014) ***
MIR	0,026 (0,013) **	0,027 (0,014) *
ABR	0,066 (0,014) ***	0,066 (0,015) ***

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

Comme nous pouvons le remarquer, le *Mail-in registration* semble moins efficace que les autres mesures. D'ailleurs, le seuil de significativité est plus bas dans le cas particulier du *MIR*. Il semble que le *Motor voter registration* est un peu plus efficace quand celui-ci est « actif » que « passif ». L'*Agency based registration* est elle aussi efficace, allant jusqu'à dépasser l'efficacité du MVR-a dans le cadre des élections présidentielles. Il semble d'ailleurs que ces résultats se confirment lorsque nous remplaçons la variable SUD par la variable de contrôle alternative *historique* de chaque État. Cependant, l'efficacité du NVRA et des mesures prises séparément est diminuée.

L'efficacité des mesures contenues dans le NVRA pourrait être plus évidente lorsque nous utilisons la population éligible à voter comme base de calcul. Étant donné que les chiffres des taux d'enregistrements sont beaucoup plus élevés lorsque ces taux sont calculés sur la base de la population éligible à voter, il est cohérent de penser que

l'efficacité des mesures contenues dans le NVRA seront plus « efficaces » à l'augmenter. Nos résultats ne démontrent pas cependant une augmentation significative du taux d'enregistrement en utilisant la population éligible à voter comme nous l'envisagions. Les résultats obtenus sont assez similaires.

**Tableau 7: Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basés sur la population éligible à voter lors des élections présidentielles**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	0,085 (0,015) ***
Sud	-0,036 (0,012) ***
% de diplômés au niveau du Bac	0,001 (0,001)
Écart entre le gagnant et le deuxième	0,035 (0,040)
Constante	0,729 (0,020) ***
R-carré	0,196
N	318

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

**Tableau 8 : Résultats pour le NVRA avec le taux d'enregistrement basés sur la population éligible à voter lors des élections de mi-mandat**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	0,085 (0,015) ***
Sud	-0,036 (0,012) ***
% de diplômés au niveau du Bac	0,001 (0,001)
Écart entre le gagnant et le deuxième	0,035 (0,04)
Constante	0,729 (0,020) ***
R-carré	0,196
N	269

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

Ainsi, dans l'ensemble, les mesures contenues dans le NVRA sont plus efficaces dans le cas d'élections présidentielles, mais elles sont légèrement moins efficaces lors d'élections de mi-mandat lorsque nous prenons en considération les taux d'enregistrement de la population éligible à voter au lieu de la population en âge de voter. Cette différence entre l'efficacité du NVRA sur la base des taux d'enregistrement calculés avec la population en âge de voter et la population éligible à voter peut s'expliquer par le fait que les taux d'enregistrements sont augmentés autant pour la période qui précède l'adoption et la mise en place des mesures contenues dans le NVRA que la période qui suit cette adoption. Cependant, cette différence, est somme toute, assez minime entre les deux séries de tests.

Qu'en est-il de l'efficacité des mesures prises individuellement ? Il faut se rappeler que dans le cas des calculs faits sur la base de la population en âge de voter, trois mesures semblaient significativement efficaces (MVR-passif, MVR-actif et l'ABR) tandis qu'une autre l'était un peu moins (MIR).

**Tableau 9 : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux d'enregistrement selon la population éligible à voter**

<i>Mesures</i>	<i>Élections présidentielles</i>	<i>Élections de mi-mandat</i>
MVR-p	0,060 (0,013) ***	0,060 (0,013) ***
MVR-a	0,067 (0,012) ***	0,067 (0,012) ***
MIR	0,029 (0,012) **	0,029 (0,012) **
ABR	0,070 (0,013) ***	0,070 (0,013) ***

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

Les résultats de ces tests des mesures prises individuellement démontrent encore une fois que le *Mail-In registration* est moins efficace que les trois autres mesures contenues dans le NVRA. Comme dans le cas des résultats obtenus avec la population en âge de voter, le *Motor voter registration* actif est un peu plus efficace que le *Motor voter registration* passif. Ce qui étonne, c'est l'efficacité de la mesure *Agency based registration* qui devient ici, un peu plus efficace que le *Motor voter registration* actif. Cette constatation ne se retrouve pas dans la littérature qui tend à souligner la grande efficacité de la mesure MVR-actif. Il faut souligner l'homogénéité qui existe entre les



résultats obtenus avec les élections présidentielles et ceux obtenus avec les élections de mi-mandat. Cette homogénéité prouve en fait que les mesures contenues dans le NVRA sont efficaces pour augmenter le taux d'enregistrement quel que soit le type d'élection. De plus, il est fort possible qu'une élection de mi-mandat ait bénéficié d'un fort taux d'enregistrement obtenu lors de l'élection présidentielle précédente puisque les gens inscrits lors de ces élections restent inscrits sur la liste électorale pour l'élection suivante.

Nos résultats confirment en partie ce que la littérature avait démontré. Knack (Knack 1995) ou Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999 ; 1999b) avaient déjà démontré qu'un programme comme le *Motor voter registration* est plus efficace pour augmenter le taux d'enregistrement quand celui-ci est actif par rapport à un programme qui serait passif. Knack (Knack 1995) a émis des doutes dès le début de ses recherches sur l'efficacité d'une mesure comme le *Mail-in registration*. Nos résultats confirment que le *Mail-in registration* est moins efficace que les autres mesures contenues dans le NVRA mais l'est toute de même légèrement. Pour Wolfinger et Highton (Wolfinger et Highton 2001), la mesure *Agency based registration* n'avait pas rempli ses objectifs. Pourtant, nous retrouvons dans nos résultats des chiffres qui laissent entendre que l'*Agency based registration* est très efficace pour augmenter le taux d'enregistrement. D'ailleurs, nos résultats à ce niveau sont différents que ceux que la littérature a déjà démontré. De plus, cette mesure est parfois un peu plus efficace que le *Motor voter registration* actif.

Nous pouvons aussi confirmer, grâce à l'utilisation de la variable progressive d'introduction du MVR-actif, que ce dernier a un effet positif sur le taux

d'enregistrement<sup>16</sup>. L'utilisation de la variable de contrôle de l'écart absolu entre le premier et de deuxième ne change pas les résultats obtenus de façon significative ni les liens démontrés entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux d'enregistrement.

Face à ces résultats, nous pouvons conclure que les mesures contenues dans le NVRA ont effectivement augmenté de façon significative le taux d'enregistrement aux États-Unis, quelque soit le type d'élections (mi-mandat ou présidentielles) lorsque nous utilisons le modèle sans variables de contrôle alternatives, confirmant ainsi l'hypothèse 1. Il est indéniable que la plupart des mesures contenues dans le NVRA ont un effet positif sur taux d'enregistrement, même quand elles sont prises individuellement. Notre modèle démontre aussi que taux de diplomation au niveau du bac et l'écart entre le gagnant et le deuxième n'ont pas de relation significative avec le taux d'enregistrement. Dans le cas de l'écart entre le gagnant et le deuxième, cette réalité peut s'expliquer par le fait que cet écart a un effet plus évident lorsque les gens vont voter que lorsqu'il s'enregistre, geste qu'ils peuvent poser à tout moment de l'année et, par conséquent, en dehors de la période électorale. L'homogénéité des résultats entre les résultats pour les élections présidentielles et les élections de mi-mandat est aussi spectaculaire. Elle s'explique par le fait que le taux d'enregistrement fluctue beaucoup moins d'un type d'élection à un autre puisque les gens restent inscrits sur la liste électorale.

---

<sup>16</sup> 0,091 (0,016)\*\*\* pour la population en âge de voter aux élections présidentielles ; 0,099 (0,015)\*\*\* pour la population éligible à voter pour les élections présidentielles ; 0,1 (0,017)\*\*\* pour la population éligible de voter aux élections de mi-mandat ; 0,092 (0,018)\*\*\* pour la population en âge de voter aux élections de mi-mandat en conservant les mêmes variables de contrôle que pour les tests principaux

En ce qui concerne l'hypothèse 2 qui, rappelons nous, émettait le postulat que l'ensemble des mesures contenues dans le NVRA ne sont pas toutes égales en matière d'efficacité et que le *Motor voter registration* actif était plus efficace à augmenter le taux d'enregistrement que le *Motor voter registration* passif; ce dernier étant plus efficace que le *Mail-in registration* et que l'*Agency based registration* est la moins efficace des mesures, nous sommes forcés de constater que celle-ci n'a pas été démontrée par nos résultats. Ainsi, nous retrouvons des mesures dont la hiérarchie au niveau de l'ordre d'efficacité est inversée par rapport au postulat avancé. L'*Agency based registration* se trouve à être la mesure qui semble être la plus efficace pour augmenter le taux d'enregistrement, même plus efficace que le *Motor voter registration* actif. Suivent ensuite le *Motor voter registration* passif (suivant l'ordre avancé dans l'hypothèse) et le *Mail-in registration* (avec des résultats moins significatifs que les autres mesures). Seule exception : les élections de mi-mandat avec la population en âge de voter où le *Motor voter registration*-actif retrouve la première place en terme d'efficacité comme mesure pour augmenter le taux d'enregistrement. Ce qui est surprenant, c'est la force des résultats pour la mesure *Agency based registration*, force nullement prévue dans la littérature. Nous discuterons de cette relation dans le cadre de notre discussion.

*Vérification des hypothèses 1 et 2 avec l'utilisation de la variable de contrôle alternative Moyenne nationale.*

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'utilisation de la variable de contrôle *Historique* ne change pas réellement les relations entre le taux d'enregistrement et les différentes

mesures contenues dans le NVRA. Cependant, l'utilisation de la variable de contrôle *Moyenne nationale* vient complètement bouleverser les conclusions obtenues avec le modèle de base. En fait, lorsque nous utilisons la *Moyenne nationale* comme variable de contrôle, aucune des mesures contenues dans le NVRA individuellement ou comme variable agglomérée n'a un impact significatif sur le taux d'enregistrement. Seule exception, le cas du *Motor voter registration*-actif dans le cadre des élections de mi-mandat lorsque nous utilisons aussi la variable de contrôle alternative *Historique* où cette mesure devient légèrement significative. Nous discuterons plus longuement de la signification de ces résultats dans la partie discussion. L'utilisation de la *Moyenne nationale* devait en quelque sorte « contrôler » le déclin historique de la participation aux États-Unis. Dans le cadre du taux d'enregistrement, cette variable de contrôle doit prendre en compte le contexte politique dans lequel l'élection a lieu. Nous retrouvons un lien fort et significatif entre cette variable de contrôle et le taux d'enregistrement. Ainsi, dans le cadre du modèle qui utilise cette variable, la principale explication du taux d'enregistrement est le contexte national dans lequel l'élection s'inscrit. En ce qui concerne la hiérarchie de l'efficacité de certaines mesures, soit l'hypothèse 2, nous ne pouvons pas conclure de façon satisfaisante dans quel ordre d'efficacité les mesures peuvent être classées. Cependant, il faut constater que la mesure *Motor voter registration* active est la seule qui obtient un résultat significatif positif lorsque nous utilisons la variable alternative *Moyenne nationale* dans le cadre des élections de mi-mandat. Nous pouvons donc conclure qu'elle est, dans ce cadre spécifique, plus efficace que les autres à augmenter le taux d'enregistrement.

À la lumière de ces résultats, nous devons conclure que les mesures contenues dans le NVRA sont efficaces à augmenter le taux d'enregistrement lorsque testées avec le modèle « de base » et qu'elles ont un effet nul lorsque nous contrôlons ce modèle avec la variable *Moyenne nationale* (sauf pour deux exceptions). En ce qui concerne la comparaison d'efficacité entre les différentes mesures, nous devons conclure que l'*Agency based registration* est, sauf dans le cas des élections de mi-mandat, testées avec la population en âge de voter, la mesure la plus efficace à augmenter le taux d'enregistrement (si nous nous basons sur les tests effectués sans la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale*). Si nous utilisons la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale*, nous ne pouvons pas poser de conclusion sur l'ordre d'efficacité à augmenter le taux d'enregistrement des mesures contenues dans le NVRA.

#### *Vérification des hypothèses 3 et 4*

L'hypothèse 3 émettait le postulat que l'introduction des mesures contenues dans le NVRA avait eu un effet positif sur le taux de participation. Ainsi, nous supposons que les États qui ont adopté les mesures contenues dans le NVRA auraient un taux de participation plus élevé que les États qui n'avaient pas modifié leur loi électorale. Nous supposons aussi, comme le fait Knack (Knack 1999), que les États qui ont adopté les mesures du NVRA n'auraient pas subi la même diminution de leur taux de participation liée à l'évolution des taux de participations aux États-Unis que les États qui n'avaient pas adopté les mesures contenues dans le NVRA.

Les résultats nous ont cependant démontré que cela n'était pas le cas. Les États qui ont adopté les mesures contenues dans le NVRA n'ont pas observé une augmentation ou une stabilisation de leur taux de participation. En fait, dans certains cas, nous observons une relation négative entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation basé sur la population en âge de voter lorsque nous utilisons le modèle « de base » sans prendre en considération les variables de contrôle alternatives *Moyenne nationale et Historique*.

**Tableau 10 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population en âge de voter lors des élections présidentielles**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	-0,03 (0,011) ***
Sud	-0,058 (0,009) ***
% de diplômés au niveau du Bac	0,002 (0,001) *
Écart entre le gagnant et le deuxième	-0,085 (0,028) ***
Constante	0,539 (0,014) ***
R-carré	0,165
N	318

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

**Tableau 11 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population en âge de voter lors des élections de mi-mandat**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	-0,033 (0,013) ***
Sud	-0,068 (0,011) ***
% de diplômés au niveau du Bac	0,000 (0,001)
Écart entre le gagnant et le deuxième	-0,125 (0,04) ***
Constante	0,438 (0,020) ***
R-carré	0,227
N	269

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

Nos deux tableaux démontrent que dans les deux types d'élections, en utilisant la population en âge de voter, l'introduction des mesures contenues dans le NVRA n'a pas d'effet positif significatif sur le taux de participation, mais a plutôt un effet négatif significatif sur le taux de participation. Cette constatation est surprenante puisque, en plus d'infirmer une de nos hypothèses, elle laisse entendre que l'introduction des mesures contenues dans le NVRA a diminué le taux de participation dans ces États. Il est nécessaire de souligner que dans le cadre de ce modèle, deux variables de contrôle sont significatives. La variable Sud est, comme dans le cas du taux d'enregistrement, un facteur qui réduit le taux de participation et l'effet de cette variable demeure vérifié dans le cadre des deux types d'élections. De plus, la variable de contrôle de l'écart entre le gagnant et le deuxième devient significative dans le cadre de nos modèles spécifiques aux taux de participation, et ce, dans le sens que la logique le laisse entendre, soit inversement liés entre eux. Le pourcentage de gens qui possède un baccalauréat ou plus n'est pas significatif dans le cadre des élections de mi-mandat (comme dans le cas du taux d'enregistrement) et n'est que légèrement significatif dans le cadre des élections présidentielles.

Face à ce constat, nous devons savoir si au moins une mesure parmi les mesures contenues dans le NVRA a un effet positif significatif sur le taux de participation. Les tests de régression linéaire à partir des mesures prises individuellement confirment cette tendance négative que nous avons observée lors des tests avec la variable NVRA agglomérée.



**Tableau 12. : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux de participation selon la population en âge de voter**

<i>Mesures</i>	<i>Élections présidentielles</i>	<i>Élections de mi-mandat</i>
MVR-p	-0,017 (0,009) *	-0,020 (0,010) **
MVR-a	-0,022 (0,009) **	-0,022 (0,010) **
MIR	-0,013 (0,008) **	-0,013 (0,009)
ABR	-0,028 (0,009) ***	-0,030 (0,011) ***

Régression linéaire par moindres carrés

Erreur-type entre parenthèses

Seuils de significativité : \*p<0,1 \*\*p<0,05 \*\*\*p<0,01

Les tests effectués avec la variable de contrôle alternative *Historique* à la place de la variable de contrôle *Sud* confirment les constatations que nous avons faites avec le modèle « de base ». Parfois, nous observons que certains tests avec la variable de contrôle alternative *Historique* amplifiaient la relation négative entre les variables.

Techniquement, puisque le taux de participation basé sur la population en âge de voter est plus bas que le taux de participation basé sur la population éligible à voter, nous devrions peut-être voir un renversement de tendance si nous utilisons le taux de participation basé sur la population éligible à voter comme variable dépendante. Les résultats ne démontrent pas ce renversement de tendance souhaité et ressemblent en tout point aux résultats obtenus sur la base de la population en âge de voter.

**Tableau 13 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population éligible à voter lors des élections présidentielles**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	-0,030 (0,010) ***
Sud	-0,054 (0,008) ***
% de diplômés au niveau du Bac	0,004 (0,001) ***
Écart entre le gagnant et le deuxième	-0,107 (0,026) ***
Constante	0,520 (0,013) ***
R-carré	0,236
N	318

Régression linéaire par moindres carrés

Erreur-type entre parenthèses

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

**Tableau 14 : Résultats pour le NVRA avec le taux de participation basé sur la population éligible à voter lors des élections de mi-mandat.**

<i>Variables</i>	<i>Résultats</i>
NVRA	-0,033 (0,012) ***
Sud	-0,067 (0,010) ***
% de diplômés au niveau du Bac	0,002 (0,001) **
Écart entre le gagnant et le deuxième	-0,139 (0,024) ***
Constante	0,427 (0,017) ***
R-carré	0,251
N	269

Régression linéaire par moindre carré

Erreur-type entre parenthèse

Seuils de significativité : \* $p < 0,1$  \*\* $p < 0,05$  \*\*\* $p < 0,01$

Lors des deux types d'élections, nous constatons que les mesures contenues dans le NVRA n'ont aucun effet positif ou neutre sur le taux de participation basé sur la population éligible à voter. De plus, nous pouvons constater que dans les deux cas, l'introduction des mesures contenues dans le NVRA a eu un effet négatif et significatif sur le taux de participation basé sur la population éligible à voter. L'utilisation de la population éligible à voter ne change donc pas la conclusion que nous posons sur notre hypothèse face à ces résultats. Les chiffres, semblables, confirment en fait la relation négative entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation observé avec la population en âge de voter. Fait à noter, à la différence des tests effectués avec la population en âge de voter, le pourcentage de personnes diplômées au niveau du bac devient significatif et positif. L'impact de l'écart entre le

gagnant et le deuxième se trouve à être augmenté dans sa relation inversement liée. La variable SUD est toujours significative et négative sur le taux de participation.

**Tableau 15 : Résultats obtenus séparément pour chaque mesure sur le taux de participation selon la population éligible à voter**

<i>Mesures</i>	<i>Élections présidentielles</i>	<i>Élections de mi-mandat</i>
MVR-p	-0,016 (0,008) **	-0,019 (0,010) *
MVR-a	-0,023 (0,008) ***	-0,022 (0,010) **
MIR	-0,013 (0,008)	-0,013 (0,009)
ABR	-0,028 (0,009) ***	-0,031 (0,011) ***

Régression linéaire par moindres carrés

Erreur-type entre parenthèses

Seuils de significativité : \*p<0,1 \*\*p<0,05 \*\*\*p<0,01

Le seul changement techniquement observable entre ces tests basés sur la population éligible à voter et ceux effectués auparavant sur la population en âge de voter est que la relation négative qui existait entre le taux de participation et l'introduction de la mesure *Motor voter registration*-passive a été un peu réduite. Autrement, nous sommes forcés de constater que l'ensemble de mesures prises individuellement ont une relation négative significative avec le taux de participation (excepté le *Mail-in registration*, constat assez semblable à celui que nous avons fait pour les tests effectués avec la population en âge de voter où le *Mail-in registration* avait une relation négative légèrement significative que dans le contexte des élections présidentielles), que celui-ci soit basé sur la population en âge de voter ou la population éligible à voter.

L'introduction de la variable de contrôle alternative *Historique* ne change en rien nos conclusions. Les effets des mesures contenues dans le NVRA sont légèrement différents d'un type d'élection à l'autre type d'élection, ce qui est une conclusion différente face à celles que nous avons sur le taux d'enregistrement, où les données étaient homogènes d'un type d'élections à l'autre.

Il faut noter que la variable progressive pour l'introduction du MVR-actif change un peu ces conclusions. Nous obtenons encore une fois des résultats qui expriment une relation négative, parfois un peu moins significative, dans le cas des élections de mi-mandat par rapport aux tests sur le modèle « de base », mais cette relation est nulle dans le cadre des élections présidentielles<sup>17</sup>. Ainsi, nous pouvons observer que l'utilisation de la variable *Motor voter registration*-active progressive annule l'effet négatif sur le taux de participation aux élections présidentielles observé dans la cadre des tests fait sur le modèle « de base ». De plus, l'utilisation de l'écart absolu entre le premier et le deuxième à la place de l'écart en points de pourcentage ne change pas la relation entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation.

Face à ces résultats, nous sommes dans l'obligation de réfuter notre troisième hypothèse : l'introduction des mesures contenues dans le NVRA n'a pas d'effet positif sur le taux de participation aux élections américaines de 1980 à 2004. Selon nos résultats avec le modèle « de base », nous devons conclure que l'introduction des

---

<sup>17</sup> Pour les élections de mi-mandat : -0,027 (0,013)\*\* (population en âge et éligible à voter). Pour les élections présidentielles : 0,000 (0,011) (population en âge de voter) et 0,002 (0,10) (population éligible à voter)

mesures contenues dans le NVRA a eu un effet négatif sur le taux de participation aux élections américaines.

En ce qui concerne l'hypothèse 4 qui émettait le postulat que certaines mesures contenues dans le NVRA étaient plus efficaces que d'autres à augmenter, ou du moins, à freiner le déclin du taux de participation, nous devons la remettre en perspective puisque la plupart des mesures ont un effet négatif sur le taux de participation. Il faut se rappeler que nous pensions que la mesure *Motor-voter registration*-active serait la plus efficace à augmenter le taux de participation, suivie de la mesure *Motor-voter registration*-passive, ensuite de la mesure *Mail-in registration* et enfin, de la mesure *Agency based registration*. Nous devons constater le rejet de l'hypothèse 4 (comme dans le cas de l'hypothèse 2). Des mesures contenues dans le NVRA, celle qui semble avoir le moins d'impact négatif est la mesure *Mail-in registration* (il faut se rappeler que c'est aussi cette mesure qui avait le moins d'impact positif sur le taux d'enregistrement). Le *Motor-voter registration*-actif a plus d'impact négatif que le *Motor-voter registration*-passif mais moins que l'*Agency based registration* (il faut aussi se rappeler que c'est cette mesure qui avait le plus d'impact positif sur le taux d'enregistrement). Ainsi, dans le cadre des tests effectués sans l'utilisation de la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale*, nous devons conclure que l'hypothèse 4 est erronée. En fait, les mesures qui avaient le plus d'impact positif sur le taux d'enregistrement sont les mesures qui ont le plus d'impact négatif sur le taux de participation.

*Vérification des hypothèses 3 et 4 avec l'utilisation de la variable de contrôle alternative Moyenne nationale.*

Comme dans le cas des tests qui concernent le taux d'enregistrement, l'utilisation de la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale* vient considérablement modifier les conclusions présentées dans le cadre des tests effectués sur le modèle « de base ». En fait, l'effet négatif est ici, complètement annulé (sauf dans le cas de 6 résultats spécifiques). Il faut comprendre l'importance de cette constatation dans le contexte où la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale* a été utilisée pour contrôler le déclin du taux de participation. En introduisant une variable qui prend en considération le contexte politique dans lequel l'élection a lieu, nous aurions pu constater que certains États semblaient subir une influence positive sur leur taux de participation par l'introduction des mesures contenues dans le NVRA. Nous constatons, en utilisant cette variable de contrôle, que l'effet positif n'a pas été observé mais que l'effet négatif a été généralement annulé. Les cas spécifiques où la relation négative entre certaines mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation réapparaît sont particulièrement troublants puisqu'ils se basent sur des tests qui utilisent la population éligible à voter pour calculer le taux de participation. Ainsi, il existe une relation négative pour l'introduction du NVRA et le taux de participation de la population éligible à voter lors des élections présidentielles (-0.024\*\*\*), une relation négative pour l'introduction du *Motor voter registration*-actif et le taux de participation de la population éligible à voter lors des élections présidentielles (-0.018\*\*\*), une relation négative pour l'introduction du *Motor voter registration*-passif et le taux de participation de la population éligible à voter lors des élections présidentielles (-0.016\*\*\*), une relation négative pour

l'introduction de l'*Agency based registration* et le taux de participation de la population éligible à voter lors des élections présidentielles (-0.018\*\*\*), une relation négative pour l'introduction de l'*Agency based registration* et le taux de participation de la population éligible à voter lors des élections de mi-mandat (-0.02\*\*) et enfin une relation négative pour l'introduction du *Mail-in registration* et le taux de participation de la population éligible à voter lors des élections de mi-mandat (-0.004\*\*\*) (ce dernier test s'est effectué avec la variable de contrôle alternative *Historique* en remplacement de la variable de contrôle SUD).

Nous pouvons ainsi conclure que les mesures contenues dans le NVRA n'ont pas d'effet positif sur le taux de participation lorsque nous utilisons la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale*. Nous devons ainsi réfuter l'hypothèse 3. Dans certains cas, nous observons une relation négative entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation. Même en contrôlant le déclin du taux de participation, nous ne sommes pas en mesure d'observer un effet positif sur le taux de participation des mesures contenues dans le NVRA.

En ce qui concerne la vérification de l'hypothèse 4 dans le cadre des tests effectués avec la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale*, nous ne sommes pas en mesure de constater une certaine hiérarchie dans l'efficacité des mesures contenues dans le NVRA. Cependant, nous pouvons constater, comme dans les six cas où nous avons une relation négative entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation, que les mesures les plus efficaces à augmenter le taux d'enregistrement (le *Motor-voter registration*-actif et l'*Agency based registration*) sont les mesures dont



l'impact négatif sur le taux de participation est le plus évident. Nous discuterons plus longuement de ces constats surprenants dans la partie discussion générale.

### *Discussion générale*

À la lumière de nos résultats, nous nous retrouvons avec trois de nos quatre hypothèses réfutées. Si les mesures contenues dans le NVRA semblent avoir un impact positif sur le taux d'enregistrement dans le cadre du modèle « de base » (sans l'utilisation des variables de contrôle alternatives), elles ont un effet négatif ou nul (dépendamment du modèle utilisé) sur le taux de participation. De plus, nous sommes forcés de constater que le *Motor voter registration*-actif n'est pas la mesure la plus efficace pour augmenter le taux de participation et le taux d'enregistrement, comme nous le supposions. En fait, la mesure qui semble la plus efficace pour augmenter le taux d'enregistrement dans le cadre du modèle « de base » est l'*Agency based registration*, ce qui contredit la conclusion des études présentées dans la revue de la littérature. Ces résultats surprenants méritent que nous tentions de les expliquer.

Tout d'abord, nous discuterons des résultats obtenus dans le cadre de chaque hypothèse. Si nous faisons abstraction des résultats obtenus dans le cadre du modèle qui utilise les variables de contrôle alternatives, il est clair que les mesures contenues dans le NVRA sont réellement efficaces à augmenter le taux d'enregistrement et ce, dans une plus grande proportion de ce que la littérature le laissait entendre. Le but premier des mesures contenues dans le NVRA était d'augmenter le taux de participation en augmentant le taux d'enregistrement. Effectivement, le taux d'enregistrement a augmenté, de façon absolue, depuis la mise en place du NVRA. La qualité des mesures a permis à de nombreuses personnes qui ne s'inscrivaient pas sur les listes électorales de s'inscrire. Cette constatation va dans le sens des conclusions de la littérature.

Cependant, aucun auteur n'avait prévu que cette relation soit si forte comme démontrée dans notre modèle « de base ». Pourquoi nos résultats diffèrent-ils des conclusions de la littérature sur ce point ? Il faut se rappeler que le concept de maturation des mesures contenues dans le NVRA présenté par Knack (Knack 1995) nous indiquait que celles-ci auraient leur plus grand impact au bout de 5 élections et celles qui suivraient. Pour la plupart des États, les mesures contenues dans le NVRA sont devenues « matures » lors de l'élection de 2004. Puisque peu d'études avant nous ont utilisé des données jusqu'en 2004, il n'est pas surprenant que l'efficacité des mesures contenues dans le NVRA sur le taux d'enregistrement soit plus forte dans notre modèle (modèle « de base »). Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006) soutenaient déjà que l'effet sur l'enregistrement était plus élevé que prévu, ce que confirment nos résultats.

La plus grande surprise demeure la hiérarchie d'efficacité des différentes mesures. Il n'était pas prévu que dans notre modèle « de base », la mesure *Agency based registration* soit plus efficace que le *Motor voter registration*-actif. Cette constatation va à l'encontre des conclusions de la littérature. En fait, nous sommes forcés de constater que la mesure qui semblait, selon la littérature, la moins efficace à augmenter le taux d'enregistrement est, en fait, celle qui est la plus efficace. Une des réflexions possible face à ce constat est que l'*Agency based registration* est effectivement plus efficace que les autres mesures. Cependant, nous sommes d'avis que cette conclusion est causée par la concentration « tardive » de la mise en place des mesures *Agency based registration*. À la différence du *Mail-in registration* ou du *Motor voter registration*, l'*Agency based registration* a été mise en place avant l'adoption du NVRA. En fait, peu d'États avaient ce type de mesures inscrites à leur loi électorale avant 1995.

Ainsi l'effet estimé de l'*Agency based registration* est peut-être lié à l'effet combiné des autres mesures contenues dans le NVRA qui ont « mûri » plus rapidement puisque mises en place avant 1995. L'effet en serait ainsi gonflé.

Comme la littérature nous l'indique, il est vrai que la mesure *Motor voter registration-active* est plus efficace à augmenter le taux d'enregistrement que la mesure *Motor voter registration-passive*. De plus, nous devons constater que la mesure *Mail-in registration* est moins efficace que les mesures *Motor voter registration* et ce, comme le laisse entendre la littérature.

Lorsque nous observons plus attentivement les résultats obtenus avec l'utilisation des variables de contrôles alternatives, nous ne sommes plus en mesure de confirmer la véracité de l'hypothèse 1. En fait, sauf dans le cas spécifique de deux mesures, l'effet des mesures contenues dans le NVRA sur le taux d'enregistrement devient nul. La variable de contrôle alternative a été utilisée pour contrôler l'influence potentielle du contexte politique. L'effet de l'introduction de cette variable a plutôt été de « drainer » le poids des variables auparavant significatives vers celle-ci. Sans vouloir juger de la pertinence de l'introduction de cette variable en général et sans préjudice à l'analyse faite à partir du modèle qui utilise la variable de contrôle alternative pour le taux de participation, nous émettons certains doutes sur la pertinence statistique d'avoir utilisé la *Moyenne nationale* dans le cadre de nos tests sur le taux d'enregistrement. D'instinct, nous pensons que le contexte politique influence moins le taux d'enregistrement que le taux de participation. Ainsi, les résultats obtenus avec la variable de contrôle alternative doivent être mis en perspective.

Ainsi, nous pouvons conclure que les mesures contenues dans le NVRA sont efficaces pour augmenter le taux d'enregistrement, mais peut-être pas de façon aussi significative que le laisse entendre nos tests sur le modèle « de base ».

Les résultats obtenus avec le taux de participation sont plus surprenants. Selon nos tests faits sur le modèle « de base » (sans les variables de contrôle alternatives), il y aurait une relation négative entre le taux de participation et l'introduction des mesures contenues dans le NVRA. Comment expliquer cette relation ? Toute la logique sur laquelle se base le cadre théorique des choix rationnels proposé par Downs (Downs 1957) et Riker et Ordershook (Riker et Ordershook 1968) nous conduisait à penser que l'introduction des mesures contenues dans le NVRA aurait pour effet d'augmenter le taux de participation. Au contraire, nous sommes forcés de constater que l'introduction des mesures contenues dans le NVRA va à l'encontre de la logique admise dans le cadre de la théorie des choix rationnels. Devrons-nous ici repenser ce cadre théorique et se demander si le coût du vote influence réellement le taux de participation ? Devrions-nous repenser le cadre en tant que tel ? Est-ce que l'enregistrement des électeurs représente un coût aussi élevé que ce que nous l'avions pensé ou que la littérature le laisse entendre ? Nous sommes ici dans un jeu d'hypothèses.

L'introduction de la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale* vient toutefois altérer la conclusion sur le fait que les mesures contenues dans le NVRA ont un effet négatif sur le taux de participation. Excepté les six cas où nous trouvons encore une relation négative, l'effet des mesures de contenues dans le NVRA sur le taux de participation est nul dans le cadre de ce modèle. L'introduction de la variable de

contrôle alternative avait pour but d'annuler l'effet du déclin du taux de participation. Ainsi, nous devons conclure que selon les deux modèles, l'effet des mesures contenues dans le NVRA n'est pas positif. Comme nous pensions que la variable de contrôle alternative était aussi légitime et nécessaire que les variables de contrôle du modèle « de base », surtout dans le cadre du taux de participation, nous ne pouvons pas juger de la véracité des tests l'un par rapport à l'autre. Ainsi nous ne pouvons pas conclure de façon décisive que la relation entre les mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation est négative, mais les différents indices nous laissent croire que oui, puisque certains tests (effectués, rappelons-le, avec la population éligible à voter) nous laissent avec une relation négative malgré l'utilisation de la variable de contrôle alternative.

Un des constats les plus surprenant est que certaines des mesures les plus efficaces à augmenter le taux d'enregistrement dans le cadre du modèle « de base » sont celles qui ont le plus d'impact négatif sur le taux de participation dans le modèle « de base ». Nous avons déjà abordé le fait que la concentration historique de l'adoption par les États de la mesure *Agency based registration* avait sans doute gonflé l'effet de celle-ci. Nous croyons que cette concentration explique en partie l'impact négatif mesuré pour cette mesure et pour la mesure *Motor voter registration-actif* puisque ces mesures ont été adoptées pendant la période où les taux de participation ont été les plus bas. De plus, lorsque nous contrôlons avec la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale*, l'impact négatif disparaît ou s'amenuise.

Comment expliquer qu'une mesure qui augmente le taux d'enregistrement ne mène pas à une augmentation du taux de participation alors que la littérature en général concluait que ce serait le cas ? La première tentative de réponse est que les deux éléments n'ont pas de relation et que nous sommes en présence d'une relation biaisée. Il est possible que les mesures contenues dans le NVRA n'aient aucun effet sur le taux de participation. Pourtant, les observations d'Erickson (Erickson 1981) nous laissaient entendre que les gens qui s'enregistraient devaient nécessairement aller voter. Une augmentation du taux d'enregistrement aurait dû résulter en une augmentation du taux de participation. Comme on peut l'observer, ce n'est pas le cas. Devons-nous nous rallier aux conclusions de Brown et Wedeking (Brown et Wedeking 2006) qui soulignaient que le NVRA avait nécessairement changé la relation observée par Erickson (Erickson 1981) qui existait entre le taux d'enregistrement et le taux de participation ? L'explication est plausible : plus de gens ont la possibilité de voter, mais ces nouveaux inscrits sont moins susceptibles que les « anciens » inscrits à aller voter. Cette observation avait déjà été faite par Wolfinger et Highton (Wolfinger et Highton 2001) et envisagée par Knack (Knack 1995).

Il est plausible que l'introduction des mesures contenues dans le NVRA ait effectivement changé la relation entre le taux de participation et le taux d'enregistrement. Une de pistes de solutions à cette problématique est que les électeurs les plus motivés auparavant étaient ceux qui de toute façon s'inscrivaient et votaient. Cette tranche de l'électorat est restée la même ou a diminuée. L'introduction des mesures contenues dans le NVRA a attiré sur les listes électorales un électorat qui, lui, ne votait pas nécessairement auparavant. La facilité nouvelle avec laquelle l'électeur

s'inscrit a donc permis à des tranches de l'électorat de s'inscrire sans pour autant les « convaincre » de la pertinence de voter. De plus, certains électeurs oublient qu'ils sont inscrits et ne vont pas voter puisque la procédure d'enregistrement s'effectue lors d'un rapport avec l'état qui implique d'autres procédures. Ainsi, l'électeur peut ne pas se souvenir qu'en renouvelant son permis de conduire, il s'est inscrit sur la liste électorale. Puisque la procédure d'enregistrement est facilitée à tout moment de l'année, il se peut aussi qu'une tranche de l'électorat ne fasse pas le lien entre l'enregistrement et les élections, événements qui peuvent être maintenant à des mois de distance.

Nous doutons cependant que cette tentative de réponse au paradoxe exposé dans nos résultats soit celle qui explique totalement cette relation négative ou neutre. Le taux de participation a, au cours des années, substantiellement diminué aux États-Unis. Bien que nous ayons utilisé les données du taux de participation basé sur la population éligible à voter, il demeure néanmoins que ce taux de participation est plus bas en 2004 qu'en 1980. L'introduction des mesures contenues dans le NVRA s'est faite, pour la majorité des États, au courant de la décennie des années 1990 alors que le taux de participation était déjà plus bas que dans la décennie des années 1980. Il se peut que cette concentration de mise en place des mesures du NVRA ait créé une relation de corrélation entre l'introduction de celles-ci et la baisse du taux de participation sans pour autant créer une relation de cause à effet, ce qui expliquerait que l'introduction de mesures contenues dans le NVRA serait reliée de façon négative avec le taux de participation. Une observation simple permet de vérifier cette hypothèse : les mesures théoriquement plus efficaces contenues dans le NVRA semblent avoir un effet négatif encore plus prononcé sur le taux de participation que les mesures moins efficaces. Or,



les mesures comme le *Motor voter registration* actif, plus efficace que les mesures *Motor voter registration* passives, ont été adoptées plus tard que ces dernières, ce qui correspondait à des taux de participation plus bas. Il est possible que cette relation statistique explique en partie la relation négative entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation puisque, lorsque nous contrôlons avec la *Moyenne nationale*, cette relation disparaît dans la majorité des cas.

Une solution qui n'a pas encore été envisagée est que l'introduction des mesures contenues dans le NVRA enlève la possibilité aux partis politiques de bien identifier leurs partisans et ainsi de les mobiliser le jour du vote. Auparavant, un parti politique devait mettre beaucoup d'efforts à cibler et à enregistrer ses partisans. En facilitant ce travail, l'État a par la même occasion, enlevé la capacité aux partis politiques de faire du « pointage » et ainsi faciliter la mobilisation. Cette perte de mobilisation de l'électorat pourrait peut-être expliquer en partie la réduction du taux de participation causée par le NVRA dans notre modèle de base.

Nos résultats confirment les conclusions générales de la littérature qui suit la mise en place du NVRA. La plupart des auteurs ne trouvaient pas de relation positive significative entre le taux de participation. Nous trouvons une relation négative entre les mesures contenues dans le NVRA et le taux de participation avec les tests effectués sur le « modèle de base ». Nous trouvons une relation neutre avec le modèle alternatif utilisant la variable de contrôle *Moyenne nationale* (sauf pour quelques cas d'exceptions). Les conclusions mitigées et sceptiques d'auteurs comme Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999 ; 1999b) ainsi que Brown et Wedeking (Brown et Wedeking

2006) semblent ainsi justifiées. Il faut souligner cependant l'effet positif significatif de l'introduction des mesures contenues dans le NVRA sur l'augmentation du taux d'enregistrement (avec le modèle « de base »). Là encore, nous nous retrouvons avec les mêmes conclusions que la littérature qui précède et suit la mise en place des mesures contenues dans le NVRA. Il reste à savoir comment se fait-il que les personnes inscrites ne se rendent pas aux urnes. Nous avons déjà avancé des pistes qui méritent d'ailleurs d'être étudiées.

Un des éléments que nous avons peu discuté est la pertinence d'utiliser la population éligible à voter pour calculer la relation entre le NVRA et les différents taux. Nous croyons fermement en la qualité de cette mesure et croyons qu'elle donne un portrait plus juste du taux de participation et du taux d'enregistrement aux États-Unis, mais nous sommes forcés de constater que dans ce cadre-ci, cette mesure n'a pas apporté un éclairage nouveau à nos conclusions.

En résumé, nous observons une relation positive entre le NVRA et le taux d'enregistrement (relation positive qui doit être mis en contexte puisqu'elle disparaît lors de l'introduction de la variable alternative de contrôle *Moyenne nationale*), et nous observons une relation qui n'est pas positive entre l'introduction du NVRA et le taux de participation (relation neutre ou négative).

Le NVRA a été le moyen choisi pour réduire les barrières à l'enregistrement. Pour cet objectif, c'est un franc succès. Le deuxième objectif, l'augmentation du taux de participation, n'a cependant pas été atteint. Peut-on parler d'un demi-échec du NVRA.

Nous ne croyons pas que nous devons juger des facteurs qui influencent le taux de participation en prenant en considération que les facteurs qui s'inscrivent dans le processus d'enregistrement des électeurs. Les causes du déclin sont plus nombreuses que la seule présence de la procédure d'enregistrement. Le NVRA a déçu par son manque d'efficacité mais a peut-être ralenti ce déclin du taux de participation. Nos résultats démontrent que non dans le cas du « modèle de base » et ne nous permettent pas de conclure sur cette question dans le cas des modèles alternatifs. Nous ne voulons pas ici tenter de justifier la réduction du taux de participation ou la neutralisation de celui-ci dans nos résultats par une fluctuation normale du taux de participation comme le fait Knack (Knack 1999) ou Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999 ; 1999b). Nous devons simplement conclure que structurellement, le NVRA a réduit de façon significative le taux de participation ou n'a pas eu d'effet sur le taux de participation aux États-Unis depuis son introduction, si surprenant que cette conclusion puisse être.

## CONCLUSION

Nous voulions démontrer avec ce mémoire l'efficacité des mesures contenues dans le *National voter registration act* (NVRA) sur le taux d'enregistrement et le taux de participation aux élections américaines de 1980 à 2004. La littérature nous laissait envisager que nous allions trouver une relation positive entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux d'enregistrement. Pour ce qui est du taux de participation, la littérature qui précédait la mise en place du NVRA nous laissait envisager un effet positif. Cependant, la littérature qui étudiait le taux de participation pour les années qui ont suivi la mise en place des mesures contenues dans le NVRA ne laissait pas envisager un effet positif sur le taux de participation. Nous pouvions cependant supposer qu'une relation positive serait évidente dans notre recherche puisque nous proposons d'utiliser des mesures basées sur la population éligible à voter telle qu'estimée par McDonald et Popkin (McDonald et Popkin 2001), mesures qui avaient pour effet de réajuster à la hausse les taux de participation et d'enregistrement de différents États.

Nous avons procédé aux différents tests avec notre base de données utilisant les données de Knack (Knack 1995) et Martinez et Hill (Martinez et Hill 1999 ; 1999b) ainsi que les corrections de ces données obtenues au fil des nos lectures (Brown et Wedeking 2006 ; Sites Internet des États américains). Les tests statistiques furent conduits en utilisant le pourcentage de diplômés au niveau du bac, l'écart en pourcentage entre le gagnant et le deuxième ainsi que la variable régionale des États du sud comme variables contrôles. Nous avons aussi effectué des tests utilisant des

variables de contrôle alternatives comme la *Moyenne nationale* et l'historique des différents taux pour un État donné (*Historique*). Afin d'avoir un portrait plus global, nous avons conduit ces tests sur le taux de participation et le taux d'enregistrement des différents États basés sur la population en âge de voter et la population éligible à voter. De plus ces tests ont été conduits en séparant les élections de mi-mandat et les élections présidentielles puisqu'elles représentent des réalités différentes et ont historiquement des taux de participation significativement différents.

Les résultats nous ont amené à conclure que de nos quatre hypothèses de départ, seule celle qui concernait le taux d'enregistrement s'avérait juste. La mise en place des mesures contenues dans le NVRA a significativement augmenté le taux d'enregistrement autant pour les élections présidentielles que pour les élections de mi-mandat lorsque nous effectuons ces tests sur le modèle « de base » (dans le cadre du modèle utilisant les variables alternatives, l'efficacité des mesures est mise en doute). L'utilisation des variables du taux d'enregistrement issues de la population en âge de voter ou de la population éligible à voter ne change pas la relation entre l'introduction des mesures contenues dans le NVRA et le taux d'enregistrement.

L'introduction des mesures contenues dans le NVRA avait un but essentiel : augmenter le taux de participation aux élections étatsuniennes. Cette loi se basait sur un cadre théorique tout à fait logique : en abaissant le coût d'enregistrement, elle abaissait le coût du vote, ce qui devait inévitablement déboucher sur un nombre plus important de gens qui se rend aux urnes. L'enregistrement, souvent pointé comme un des éléments responsables qui expliquaient la différence entre le taux de participation aux États-Unis

et celui du reste de l'occident, ne devait plus être un obstacle majeur à la votation avec le NVRA. Ce ne fut et ce n'est pas le cas. Selon nos résultats avec le modèle « de base », le NVRA a plutôt réduit le taux de participation des États qui l'ont adopté, et ce autant pour les élections présidentielles que pour les élections de mi-mandat. Dans le cadre du modèle alternatif, le résultat n'est pas significatif, sauf pour quelques exceptions. L'utilisation de la variable de contrôle alternative *Moyenne nationale*, aurait dû contrôler le déclin du taux de participation et faire éventuellement apparaître une relation positive entre le taux de participation et les mesures contenues dans le NVRA.

Comment expliquer cet écart entre une hypothèse qui semblait logique selon les paramètres de notre cadre théorique et les résultats obtenus ? Nous l'avons déjà abordé, mais il est possible que d'autres facteurs soient intervenus et interviennent dans le processus électoral aux États-Unis et que ceux-ci influencent négativement le taux de participation annulant ainsi l'effet potentiel de l'introduction des mesures contenues dans le NVRA. Il est évident que les citoyens nouvellement enregistrés ne vont plus automatiquement voter comme le faisaient leurs prédécesseurs sous l'ancien cadre législatif.

Erickson (Erickson 1981) était catégorique sur le fait que les gens qui s'inscrivaient sur les listes électorales allaient systématiquement voter. Cette corrélation était assez forte pour que plusieurs études se basent sur cette prémisse sans la remettre en question. Nos résultats semblent démontrer que cette relation est maintenant altérée. Ce changement de relation s'explique peut-être par le fait qu'anciennement, l'électorat qui s'enregistrait était aussi l'électorat qui avait la plus grande motivation à aller voter le jour du vote. En

facilitant l'accès à l'enregistrement, l'électorat inscrit est peut-être maintenant constitué d'un certain nombre de personnes dont la motivation à voter est moindre, électorat qui ne s'enregistrait pas auparavant. Ce changement de constitution de l'électorat mériterait d'être vérifié sur la base de sondages sur la motivation à voter et qui incluent les caractéristiques socio-économiques des gens inscrits sur la liste électorale. De plus, il est possible que ce changement dans le lien qui existait entre l'enregistrement et la participation électorale soit basé sur l'éloignement relatif qui existe maintenant entre les deux gestes par l'introduction des mesures contenues dans le NVRA. Une personne peut maintenant, par les mesures contenues dans le NVRA, s'inscrire sur la liste électorale en tout temps. Puisque ce geste est plus facile maintenant qu'auparavant, il se peut qu'une certaine partie de l'électorat inscrit ne fasse plus le lien entre l'enregistrement et le vote, que ce soit par éloignement des deux gestes ou par simple oubli. Essentiellement, cette question devrait être vérifiée de façon plus approfondie puisqu'elle détermine des choix méthodologiques au niveau de l'étude électorale étatsunienne.

Cependant, nous ne sommes pas convaincus que cela explique totalement l'effet négatif ou neutre des mesures contenues dans le NVRA sur le taux de participation. Comme nous l'avancions plus tôt, il se peut, étant donné que l'État prend aux États-Unis de plus en plus en charge l'enregistrement des électeurs par l'application du NVRA, que les partis politiques n'aient plus accès autant qu'auparavant à la liste de leurs partisans potentiels et qu'ainsi leur pointage et leur mobilisation le jour du vote ne soit plus aussi efficace que durant la décennie qui précède la mise en place du NVRA.

Pourtant, le modèle de Downs (Downs 1957) et Riker et Ordershook (Riker et Ordershook 1968) prévoyait que la réduction du coût du vote, comme proposait de le faire l'introduction du NVRA, résulterait dans une augmentation certaine du taux de participation. Nous sommes obligés de constater que le modèle n'a pas pu prévoir le résultat de nos tests. Devant ces contradictions, nous sommes forcés de considérer que le modèle de la théorie des choix rationnels ne s'appliquent peut-être pas aussi efficacement que la littérature le laisse entendre à l'acte de voter et que d'autres facteurs, non compris dans le modèle, doivent être pris en considération.

Il serait trop facile aujourd'hui d'expliquer la différence fondamentale entre le taux de participation des démocraties occidentales et celui des États-Unis seulement sur la base de la présence d'une procédure d'enregistrement généralement plus complexe. Face à nos résultats, nous ne pouvons plus expliquer cette différence par cette variable. Ainsi, nous devons nous poser la question sur l'efficacité des réformes de ces procédures dans leur ensemble et leur effet sur le taux de participation. L'optimisme exprimé par des auteurs comme Wolfinger ou Knack par rapport à la solution « quasi-miracle » de la réduction des barrières liées à l'enregistrement des électeurs face au problème du taux de participation doit être reconsidéré.

Les réformes des lois électorales aux États-Unis continuent encore aujourd'hui d'être au centre d'agendas législatifs de certains groupes de pressions. Certains États ont adopté l'*Election day registration* (EDR) qui élimine de facto le coût lié à la procédure d'enregistrement puisqu'une personne n'a pas à se déplacer à un autre endroit qu'à son bureau de votation pour s'enregistrer et ce le jour même. L'*Election day registration* est



d'ailleurs qualifié comme la réforme de la « seconde vague » par Knack (Knack 2001) faisant ainsi référence aux États qui ont adopté l'*Election day registration* pour être dispensé de l'application des mesures contenues dans le NVRA (la « première vague »). Comme dans le cas du NVRA, certains spécialistes ne cachent pas leur enthousiasme face à ce type de réforme. Fenster (Fenster 1994) prévoit que l'adoption de l'*Election day registration* pourrait augmenter le taux de participation de 5 points de pourcentage aux États-Unis. Selon Brians et Groffman (Brians et Groffman 2001), c'est un effet potentiel de 7 points de pourcentage sur le taux de participation qu'aurait l'*Election day registration*. Knack (Knack 2001), quant à lui, estime cette augmentation de 6 points de pourcentage pour les élections de mi-mandat et de 3 points de pourcentage pour les élections présidentielles. L'effet potentiel de l'*Election day registration* est, selon Knack (Knack 2000), d'autant plus appréciable puisque que celui-ci a tendance à réduire la différence des taux de participation des classes sociales. Nous pouvons ainsi constater que l'enthousiasme exprimé dans la littérature qui précédait la mise en place des mesures contenues dans le NVRA se répercute maintenant dans la littérature sur l'*Election day registration*. Face à nos résultats et face au fait que l'*Election day registration* n'est appliqué que dans six États, nous ne croyons pas que l'effet d'une telle mesure puisse être aussi spectaculaire. Il s'agit cependant d'une hypothèse basée sur notre expérimentation dans le cadre de ce mémoire. La réponse à la problématique du bas taux relatif de participation aux États-Unis doit être, selon nous, trouvée ailleurs que dans la réduction des barrières à l'enregistrement et ainsi viser d'autres types de réformes aux lois électorales aux États-Unis. La solution se trouve peut-être aussi dans l'éducation civique.

D'ailleurs, plusieurs experts se penchent déjà sur l'avenir des réformes électorales aux États-Unis. Gronke (Gronke 2004) fait la promotion du vote par anticipation, moins répandu aux États-Unis qu'au Canada. Alvarez et Hall (Alvarez et Hall 2005) se concentrent surtout sur la réforme des administrations locales des élections afin d'obtenir de meilleures données sur le taux de participation et le taux d'enregistrement, données qui sont aujourd'hui loin d'être standardisées. Cependant, depuis l'élection des républicains en 2000 et malgré que l'œil du public s'est porté sur la disparité des lois électorales aux États-Unis, peu de réformes ont été entreprises pour corriger la perception d'un certain fouillis (Greco 2002). La seule réforme notable est celle du *Help America Vote Act* de 2002 qui a uniformisé les techniques et les mécanismes de votation dans la plupart des États. Autrement, aucune réforme notable du système électoral américain n'a été adoptée.

Lijphart, dans *Unequal participation : democracy's unresolved dilemma* (Lijphart 1997) proposait plusieurs réformes pour augmenter le taux de participation, dont la diminution provoque, selon lui, une crise démocratique puisque le poids politique n'est plus divisé entre l'ensemble des citoyens. En plus d'adopter la représentation proportionnelle, un calendrier électoral espacé ou le vote le dimanche, il proposait d'alléger le processus d'enregistrement. Sans vouloir remettre en cause l'ensemble de ses propositions, nous sommes d'avis qu'il faut maintenant regarder ailleurs que dans les structures électorales et revenir à l'étude du geste démocratique comme étant un élément rationnel teinté d'une grande part d'irrationnel, de social ou d'individuel. Malgré tout et malgré l'absence de solution globale ou miraculeuse, il est essentiel de constater que les

tentatives de réformes, fructueuses ou non, nous donnent toujours un nouvel éclairage sur le « paradoxe » du vote.

Il ne faut pas oublier que pour certains, l'abstention est un choix politique. Une sorte de déclaration à l'encontre du système mis en place. En 1997, Lijphart (Lijphart 1997) proposait la mesure qui selon lui était la plus efficace : le vote obligatoire. En rendant le vote obligatoire, nous obtenons certainement des taux de participation exemplaires, mais nous enlevons aussi un choix aux citoyens, celui du refus. Dans l'espace culturel et politique étatsunien, ce choix est quasiment impensable puisque cette réforme irait à l'encontre de la position traditionnelle libérale de cette société. De plus, une certaine part de la société américaine a une culture politique teintée de suspicion envers le gouvernement et les institutions. D'où la limite des réformes proposées dans le cadre d'études qui s'inscrivent dans la science politique puisque ici, nous sommes en face d'un débat d'idées qui relève plus de la politique que de la science qu'il l'étudie.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abramson, Paul R et John H. Aldrich. 1982. « The Decline of Electoral Participation in America » *American political science review* 76 : 502-521.
- Aldrich, John H. 1993. « Rational Choice and Turnout » *American Journal of Political Science* 37 : 246-278.
- Alvarez, R. Michael et Thad E. Hall. 2005. « The Next Big Election Challenge : Developing Electronic Data Transaction Standards for Election Administration » *E-Government Series*. IBM Center for the Business of Government.
- Anderson, Barbara A et Brian D. Silver. 1986. « Measurement and Mismeasurement of the Validity of the Self-reported Vote » *American Journal of Political Science* 30 : 771-785.
- Ansolabehere, Stephen et David M. Konisky. 2004. « The Introduction of Voter Registration and its Effect on Turnout » *Document de travail*.
- Austin, Erik W., Jerome M. Clubb, William H. Flanigan, Peter Granda et Nancy H Zingale. 1991. « Electoral Participation in the United States, 1968-86 » *Legislative Studies Quarterly* 16 : 145-164.
- Barry, Brian. 1978. *Sociologists, Economists and Democracy*. Chicago : University of Chicago Press.
- Barzel, Yoram et Eugene Silberberg. 1973. « Is the Act of Voting Rational ? » *Public Choice* 16 : 51-57.
- Beck, Nathaniel. 1975. « The Paradox of Minimax Regret » *American Political Science Review* 69: 918.
- Bennett, Stephen Earl. 1990. « The Uses and Abuses of Registration and Turnout Data : an analysis of Piven and Cloward's studies of nonvoting in America » *PS : Political Science and Politics* 23 : 166-171.
- Blais, André, Robert Young, Christopher Fleury et Miriam Lapp. 1995. « Do People Vote on the Basis of Minimax Regret ? » *Political Research Quarterly* 48 : 827-836.
- Blais, André et Agnieszka Dobrzynska. 1998. « Turnout in Electoral Democracies » *European Journal of Political Research* 33 : 239-261.
- Blais, André. 2000. *To Vote or not to Vote. The merits and limits of rational choice theory*. Pittsburgh (PA) : University of Pittsburgh Press.

- Boyd, Richard W. 1969. « Presidential Elections : An Explanation of Voting Defection » *American Political Science Review* 63 : 298-514.
- Brians, Craig Leonard et Bernard Grofman. 1999. « When Registration Barriers Fall, who Votes ? An empirical test of a rational choice model » *Public Choice* 99 : 161-176.
- Brians, Craig Leonard et Bernard Grofman. 2001. « Election Day Registration's Effect on U.S. Voter Turnout » *Social Science Quarterly* 82 : 171-183.
- Brown, Robert D et Justin Wedeking. 2006. « People who have their Tickets but do not Use them. "Motor Voter", registration, and turnout revisited » *American Politics Research* 34 : 479-504.
- Campbell, James E. 1991. « The Presidential Surge and its Midterm Decline in Congressional Elections. 1868-1988 » *Journal of Politics* 53 : 477-487.
- Capron, Henri et Jean-Louis Kruseman. 1988. « Is Political Rivalry an Incentive to Vote ? » *Public Choice* 56 : 31-43.
- Cox, Gary W. 1988. « Closeness and Turnout; A Methodological Note » *Journal of Politics* 50 (août) : 768-775.
- Cox, Gary W. 1989. « Closeness, Expenditures and Turnout in the 1982 U.S. House Elections » *American political science review* 83 : 217-231
- Downs, Anthony. 1957. *An Economic theory of democracy*. New York : Harper and Row.
- Dudley, Robert L et Alan R. Gitelson. 2002. *American Elections. The rules matter*. United States : Addison Wesley.
- Erickson, Robert S. 1981. « Why do People Vote ? Because they are registred » *American Politics Quarterly* 9 : 259-276.
- Fenster, Mark J. 1994. « The Impact of Allowing Day of Registration Voting on Turnout in U.S. Elections from 1960 to 1992 » *American Politics Quarterly* 22 : 74-87.
- Ferejohn, John et Morris Fiorina. 1974. « The Paradox of not voting : A Decision Theoretic Analysis ». *American Political Science Review* 68 : 525-536.
- Franklin, Daniel P. et Eric R. Grier. 1997. « Effects of Motor Voter Legislation » *American Politics Quarterly* 25 : 104-117.

- Gans, Curtis B. 1990. « A Rejoinder to Piven and Cloward » *PS : Political Science and Politics* 23 : 175-178.
- Gerber, Alan S. Donald P. Green et Ron Shachar. 2003. « Voting may be Habit-forming : Evidence from a Randomized Field » *American Journal of political science* 47 : 540-550.
- Gillian, Franklin D. Jr. 1985. « Influences on Voter Turnout for U.S. House Elections in Non-presidential years » *Legislative Studies* 10 : 339-351.
- Gray, Virginia. 1976. « A Note on Competition and Turnout in the American States » *Journal of politics* 38 : 153-158.
- Greco, Donald Edward. 2002. « Electoral Reform after the Election of 2000 » Communication, *American Political Science Association*. Boston MA.
- Gronke, Paul. 2004. « Early Voting Reforms and American Elections » Communication, *American Political Science Association*. Chicago IL.
- Grose, Christian R et Antoine Yoshinaka. 2002. « Electoral Institutions and Voter Participation : The effect of felon disfranchisement laws on voter turnout in the U.S. Southern States, 1984-2000 ». Communication. *American Political Science Association*. Boston MA.
- Highton, Benjamin. 1997. « Easy Registration and Voter Turnout » *Journal of Politics* 57 : 565-575.
- Highton, Benjamin et Raymond Wolfinger. 1998. « Estimating the Effects of the National Voter Registration Act of 1993 » *Political Behavior* 20 : 79-104.
- Highton, Benjamin. 2000. « Senate Elections in the United States, 1920-94 » *British Journal of Political Science* 30 : 465-506.
- Highton, Benjamin et Raymond Wolfinger. 2001b. « The Political Implication of Higher Turnout ». *British Journal of Political Science* 31 : 171-223.
- Highton, Benjamin. 2004. « Voter Registration and Turnout in the United States » *Perspective on politics* 2 : 507-514.
- James, Scott et Brian Lawson. 1999. « The Political Economy of Voting Rights Enforcement in America's Gilded Age : Electoral college competition, partisan commitment, and the federal election law » *American Political Science Review* 93 : 115-131.

- Johnson, James. 1993. « Is Talk Really Cheap ? Prompting conversation between critical theory and rational choice » *American Political Science Review* 87 : 74-86.
- Kanazawa, Satoshi. 1998. « A Possible Solution to the Paradox of Voter Turnout » *Journal of Politics* 60 : 974-995.
- Kim, Jae-On, John R Petrocik et Stephen N. Enokson. 1975. « Voter Turnout among the American States : Systemic and Individual Components » *American Political Science Review* 69 : 107-123.
- Knack, Stephen. 1995. « Does "Motor Voter" Work ? Evidence from state-level data » *Journal of Politics* 57 : 796-811.
- Knack, Stephen. 1997. « The Reappearing American Voter : Why did turnout rise in '92 » *Electoral Studies* 16 : 17-32.
- Knack, Stephen. 1999. « Drivers wanted : Motor voter and the election of 1996. » *PS : Political Science and Politics* 32 : 237-243.
- Knack, Stephen. 2000. « Election-Day Registration and Turnout Inequality » *Political Behavior* 22 : 29-44.
- Knack, Stephen. 2001. « Election-Day Registration, the Second Wave ». *American Politics Research* 29 : 65-78.
- Lijphart, Arend. 1997. « Unequal Participation : Democracy's unresolved Dilemma » *American Political Science Review* 91 : 1-14.
- McDonald, Michael P. et Samuel Popkin. 2001. « The Myth of the Vanishing Voter » *American Political Science Review* 95 : 963-974.
- Manza, Jeff et Christopher Uggen. 2004. « Punishment and Democracy : disenfranchisement of nonincarcerated felons in United States » *Perspective on Politics* 2 : 491-505.
- Martinez, Michael D et David Hill. 1999. « Assessing the impact of the National Voter Registration Act on midterm Elections » *Communication, American political science association*. Atlanta GA.
- Martinez, Michael D et David Hill. 1999b. « Did Motor Voter Work ? » *American Politics Quarterly* 27 : 296-315.
- Massicotte, Louis. André Blais et Antoine Yoshinaka. 2004. *Establishing the Rules of the Game*. Toronto : University of Toronto Press.

- Mitchell, Glenn E et Christopher Wlezien. 1995. « The Impact of Legal Constraints on Voter Registration, Turnout and the Composition of the American Electorate » *Political Behavior* 17 : 179-202.
- Mueller, Dennis C. 1979. *Public Choice*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Nardulli, Peter F. Jon K. Dalager et Donald E. Greco. 1996. « Voter Turnout in U.S. Presidential Elections : An historical view and some speculation » *PS : Political Science and Politics* 29 : 480-490.
- Patterson, Samuel et Gregory A. Caldeira. 1983. « Getting out the Vote : Participation in Gubernatorial Elections » *American Political Science Review* 77 : 675-689.
- Piven, Frances Fox et Richard A. Cloward. 1988. *Why Americans Don't Vote*. New York : Pantheon Books.
- Piven, Frances Fox et Richard A. Cloward. 1988b. « National Voter Registration Reform : How it might be won » *PS : Political Science and Politics* 21 : 868-875.
- Piven, Frances Fox et Richard A. Cloward. 1989. « Government Statistics and Conflicting Explanations of Nonvoting » *PS : Political Science and Politics* 22 : 580-588.
- Piven, Frances Fox et Richard A. Cloward. 1996. « Northern Bourbons : A Preliminary report on the National Voter Registration Act » *PS : Political Science and Politics* 29 : 39-42.
- Powell, G. Bingham. 1986. « American Voter Turnout in Comparative Perspective » *American Political Science Review* 80 (Mars) : 17-43.
- Quattrone, George A. et Amos Tversky. 1988. « Contrasting Rational and Psychological Analyses of Political Choice » *American Political Science Review* 82 : 719-736.
- Rhine, Staci L. 1996. « An Analysis of the Impact of Registration Factors on Turnout in 1992 » *Political Behaviour* 18 : 171-185.
- Riker, William et Peter C. Ordeshook. 1968. « A Theory of the Calculus of Voting » *American Political Science Review* 62 : 25-42.
- Rosenstone, Steven J et Raymond E. Wolfinger. 1978. « The Effect of Registration Laws on Voter Turnout » *American Political Science Review* 72 : 22-45.



- Shaffer, Stephen D. 1981. « A Multivariate Explanation of Decreasing Turnout in Presidential elections 1960-1976 » *American Journal of Political Science* 25 : 68-95.
- Shoji, Kaori. 2005. « Reluctant Incumbents : partisan conflict, electoral competition, and motor voter reform » Communication, *State politics and Policy conference*.
- Suzuki, Motoshi et Henri W. Chappell. 1996. « The Rationality of Economic Voting Revisited » *Journal of politics* 58 : 224-236.
- Teixeira, Ruy A. 1987. *Why Americans don't Vote*. New York : Greenwood Press.
- Timpone, Richard J. 1998. « Structure, Behavior, and Voter Turnout in the United States ». *American Political Science Review* 92 : 145-158.
- Tucker, Harvey J., Arnold Vedlitz et James DeNardo. 1986. « Does Heavy Turnout help Democrats in Presidential Elections ? » *American Political Science Review* 80 : 1291-1304.
- Uhlener, Carole J. 1989. « Rational Turnout : the Neglected role of groups » *American Journal of Political Science* 33 : 390-422.
- Wolfinger, Raymond E. et Steven J. Rosenstone. 1980. *Who Votes ?* New Haven : Yale University edition.
- Wolfinger, Raymond E. et Jonathan Hoffman. 2001. « Registering and Voting with Motor Voter » *PS: Political Science and Politics* 34 (Mars) : 85-92.

## ANNEXE

## Liste sommaire des tests et résultats

- \*= p < 0,1  
 \*\*= p < 0,05  
 \*\*\*= p < 0,01

## Sur la base de données des élections présidentielles (n=318)

Test	Variable dépendante	Variable indépendante	Variabes contrôles	Résultats
1	TEA R2 ajusté = 0,092	NVRA	Écart %Bac Sud	0,08*** 0,053 0* -0,043***
2	TEA R2 ajusté = 0,076	MVR-P	Écart %Bac Sud	0,056*** 0,047 0 -0,043***
3	TEA R2 ajusté = 0,092	MVR-A	Écart %Bac Sud	0,064*** 0,043 0 -0,042***
4	TEA R2 ajusté = 0,035	MIR	Écart %Bac Sud	0,026** 0 0 -0,035***
5	TEA R2 ajusté = 0,086	ABR	Écart %Bac Sud	0,066*** 0,05 0* -0,045***
6	TEA R2 ajusté = 0,738	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,048*** -0,01 0*** 1,04***
7	TEA R2 ajusté = 0,731	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,033*** -0,01 0*** 1,04***
8	TEA R2 ajusté = 0,740	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,04*** -0,01 0*** 1,036***
9	TEA R2 ajusté = 0,716	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,014** -0,04* 0*** 1,052***
10	TEA R2 ajusté = 0,740	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,04*** -0,01 0*** 1,04***

11	TEA R2 ajusté = 0,137	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0 0,07* 0*** -0,053*** 1,425***
12	TEA R2 ajusté = 0,139	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,012 0,075* 0*** -0,053*** 1,341***
13	TEA R2 ajusté = 0,138	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,01 0,071* 0*** -0,053*** 1,334***
14	TEA R2 ajusté = 0,138	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0 0,07* 0*** -0,053*** 1,523***
15	TEA R2 ajusté = 0,137	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0 0,07* 0*** -0,053*** 1,517***
16	TEA R2 ajusté = 0,753	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,03*** 0,818***
17	TEA R2 ajusté = 0,754	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,024*** 0,79***
18	TEA R2 ajusté = 0,754	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,024*** 0,725***
19	TEA R2 ajusté = 0,754	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,025*** 0,896***
20	TEA R2 ajusté = 0,753	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,025*** 0,856***
21	TEE R2 ajusté = 0,186	NVRA	Écart %Bac Sud	0,085*** 0,035 0 -0,04***

22	TEE R2 ajusté = 0,168	MVR-P	Écart %Bac Sud	0,06*** 0,029 0* -0,033***
23	TEE R2 ajusté = 0,182	MVR-A	Écart %Bac Sud	0,067*** 0,025 0 -0,035***
24	TEE R2 ajusté = 0,122	MIR	Écart %Bac Sud	0,029** -0,02 0*** -0,028***
25	TEE R2 ajusté = 0,179	ABR	Écart %Bac Sud	0,07*** 0,031 0 -0,038***
26	TEE R2 ajusté = 0,685	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,073*** -0,01 0*** 1,01***
27	TEE R2 ajusté = 0,668	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,05*** -0,023 0*** 1***
28	TEE R2 ajusté = 0,684	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,058*** -0,025 0*** 1,011***
29	TEE R2 ajusté = 0,638	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,025*** -0,06** 0*** 1,018***
30	TEE R2 ajusté = 0,684	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,061*** -0,02 0*** 1,018***
31	TEE R2 ajusté = 0,229	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,01 0,056 0 -0,46*** 0,999***
32	TEE R2 ajusté = 0,231	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,015 0,06 0 -0,45*** 0,965***
33	TEE R2 ajusté = 0,230	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,013 0,055 0 -0,045*** 0,963***

34	TEE R2 ajusté = 0,229	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0 0,054 0 -0,046*** 1,108***
35	TEE R2 ajusté = 0,229	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0 0,054 0 -0,046*** 1,065***
36	TEE R2 ajusté = 0,724	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,016*** 0,914***
37	TEE R2 ajusté = 0,725	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,007 0,006 0 1,015*** 0,882***
38	TEE R2 ajusté = 0,729	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,008 0,004 0 1,015*** 0,862***
39	TEE R2 ajusté = 0,725	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,017*** 0,965***
40	TEE R2 ajusté = 0,724	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0 1,016*** 0,94***
41	TPA R2 ajusté = 0,155	NVRA	Écart %Bac Sud	-0,03*** -0,085*** 0* -0,058***
42	TPA R2 ajusté = 0,144	MVR-P	Écart %Bac Sud	-0,017* -0,078*** 0 -0,059***
43	TPA R2 ajusté = 0,151	MVR-A	Écart %Bac Sud	-0,022** -0,079*** 0* -0,058***
44	TPA R2 ajusté = 0,141	MIR	Écart %Bac Sud	-0,013 -0,068** 0 -0,06***

45	TPA R2 ajusté = 0,158	ABR	Écart %Bac Sud	-0,028*** -0,086*** 0** -0,056***
46	TPA R2 ajusté = 0,695	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,023*** -0,051*** 0*** 0,925***
47	TPA R2 ajusté = 0,689	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,013*** -0,046*** 0*** 0,931***
48	TPA R2 ajusté = 0,691	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,015*** -0,045*** 0*** 0,927***
49	TPA R2 ajusté = 0,686	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,009* -0,037** 0** 0,934***
50	TPA R2 ajusté = 0,701	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,024*** -0,055*** 0*** 0,922***
51	TPA R2 ajusté = 0,273	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,011 -0,067** 0 -0,06*** 0,967***
52	TPA R2 ajusté = 0,273	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,009 -0,066** 0 -0,061*** 0,984***
53	TPA R2 ajusté = 0,272	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,008 -0,064** 0 -0,61*** 0,974***
54	TPA R2 ajusté = 0,271	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,005 -0,06** 0 -0,061*** 0,991***
55	TPA R2 ajusté = 0,271	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,007 -0,064** 0 -0,06*** 0,969***
56	TPA R2 ajusté = 0,818	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,005 -0,032** 0 0,934*** 0,967***

57	TPA R2 ajusté = 0,816	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,005 -0,034*** 0 0,934*** 0,967***
58	TPA R2 ajusté = 0,815	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,001 -0,03** 0 0,935*** 0,977***
59	TPA R2 ajusté = 0,815	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 -0,029** 0 0,936*** 0,979***
60	TPA R2 ajusté = 0,815	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,004 -0,034** 0 0,933*** 0,962***
61	TPE R2 ajusté = 0,226	NVRA	Écart %Bac Sud	-0,03*** -0,107*** 0*** -0,054***
62	TPE R2 ajusté = 0,214	MVR-P	Écart %Bac Sud	-0,016** -0,1*** 0*** -0,056***
63	TPE R2 ajusté = 0,223	MVR-A	Écart %Bac Sud	-0,023*** -0,102*** 0*** -0,055***
64	TPE R2 ajusté = 0,211	MIR	Écart %Bac Sud	-0,013*** -0,09*** 0*** -0,057***
65	TPE R2 ajusté = 0,230	ABR	Écart %Bac Sud	-0,028*** -0,108*** 0*** -0,053***
66	TPE R2 ajusté = 0,642	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,013** -0,064*** 0*** 0,870***
67	TPE R2 ajusté = 0,640	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,006 -0,06*** 0*** 0,877***
68	TPE R2 ajusté = 0,641	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,008 -0,006*** 0*** 0,872***

69	TPE R2 ajusté = 0,643	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,004 -0,055*** 0,002*** 0,88***
70	TPE R2 ajusté = 0,646	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,016*** -0,068*** 0*** 0,864***
71	TPE R2 ajusté = 0,366	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,024*** -0,084*** 0*** -0,059*** 0,902***
72	TPE R2 ajusté = 0,362	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,016*** -0,081*** 0*** -0,059*** 0,924***
73	TPE R2 ajusté = 0,365	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,018*** -0,080*** 0*** -0,059*** 0,905***
74	TPE R2 ajusté = 0,357	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,010 -0,070*** 0** -0,061*** 0,918***
75	TPE R2 ajusté = 0,363	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,018*** -0,082*** 0*** -0,058*** 0,886***
76	TPE R2 ajusté = 0,801	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,006 -0,038*** 0** 0,899*** 0,954***
77	TPE R2 ajusté = 0,801	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,006 -0,039*** 0** 0,9*** 0,959***
78	TPE R2 ajusté = 0,800	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,004 -0,036*** 0* 0,901*** 0,956***
79	TPE R2 ajusté = 0,800	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,002 -0,034*** 0* 0,905*** 0,959***



80	TPE R2 ajusté = 0,801	ABR		-0,005
			Écart	-0,038***
			%Bac	0**
			<i>Historique</i>	0,899***
			<i>Moyenne Nationale</i>	0,948***

Sur la base de données des élections de mi-mandat ( $n=269$ )

Test	Variable dépendante	Variable indépendante	Variables contrôles	Résultats
1	TEA R2 ajusté = 0,110	NVRA		0,086***
			Écart	-0,004
			%Bac	-0,002
			Sud	-0,05***
2	TEA R2 ajusté = 0,084	MVR-P		0,054***
			Écart	0
			%Bac	-0,001
			Sud	-0,047***
3	TEA R2 ajusté = 0,115	MVR-A		0,07***
			Écart	-0,011
			%Bac	0
			Sud	-0,049***
4	TEA R2 ajusté = 0,046	MIR		0,077**
			Écart	-0,019
			%Bac	0
			Sud	-0,043***
5	TEA R2 ajusté = 0,095	ABR		0,066***
			Écart	0
			%Bac	0
			Sud	-0,054***
6	TEA R2 ajusté = 0,656	NVRA		0,061***
			Écart	-0,006
			%Bac	0**
			<i>Historique</i>	0,988***
7	TEA R2 ajusté = 0,645	MVR-P		0,04***
			Écart	-0,003
			%Bac	0***
			<i>Historique</i>	0,995***
8	TEA R2 ajusté = 0,662	MVR-A		0,052***
			Écart	-0,011
			%Bac	0**
			<i>Historique</i>	0,987***
9	TEA R2 ajusté = 0,622	MIR		0,015*
			Écart	-0,016
			%Bac	0***
			<i>Historique</i>	1,04***
10	TEA R2 ajusté = 0,651	ABR		0,048***
			Écart	0
			%Bac	0,022**
			<i>Historique</i>	0,999***

11	TEA R2 ajusté = 0,137	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,019 -0,003 0** -0,057*** 0,976***
12	TEA R2 ajusté = 0,138	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,015 -0,003 0** -0,057*** 1,022
13	TEA R2 ajusté = 0,142	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,027 -0,007 0** -0,056*** 0,867***
14	TEA R2 ajusté = 0,136	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,006 -0,006 0** -0,058*** 1,183***
15	TEA R2 ajusté = 0,136	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0 0 0** -0,057*** 1,133***
16	TEA R2 ajusté = 0,676	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,014 0 0 0,984*** 0,677***
17	TEA R2 ajusté = 0,671	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,012 0 0 0,984*** 0,699***
18	TEA R2 ajusté = 0,674	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,023*** 0 0 0,982*** 0,564***
19	TEA R2 ajusté = 0,670	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,009 -0,007 0 0,980*** 0,854***
20	TEA R2 ajusté = 0,669	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,005 0 0 0,985*** 0,753***
21	TEE R2 ajusté = 0,196	NVRA	Écart %Bac Sud	0,093*** -0,017 0 -0,043***

22	TEE R2 ajusté = 0,166	MVR-P	Écart %Bac Sud	0,059*** -0,013 0** -0,04***
23	TEE R2 ajusté = 0,198	MVR-A	Écart %Bac Sud	0,074*** -0,025 0 -0,042***
24	TEE R2 ajusté = 0,123	MIR	Écart %Bac Sud	0,03** -0,034 0*** -0,036***
25	TEE R2 ajusté = 0,179	ABR	Écart %Bac Sud	0,071*** -0,014 0 -0,048***
26	TEE R2 ajusté = 0,611	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,085*** 0 0** 0,970***
27	TEE R2 ajusté = 0,586	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,054*** 0 0*** 0,971***
28	TEE R2 ajusté = 0,612	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,068*** 0 0*** 0,967***
29	TEE R2 ajusté = 0,547	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,025*** 0 0*** 0,985***
30	TEE R2 ajusté = 0,602	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i>	0,067*** 0 0*** 0,985***
31	TEE R2 ajusté = 0,222	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,024 -0,017 0* -0,051*** 0,765***
32	TEE R2 ajusté = 0,223	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,017 -0,015 0 0,051*** 0,819***
33	TEE R2 ajusté = 0,226	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,029 -0,020 0 -0,05*** 0,697***

34	TEE R2 ajusté = 0,220	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,005 -0,018 0 -0,052*** 0,960***
35	TEE R2 ajusté = 0,220	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,005 -0,018 0 -0,052*** 0,896***
36	TEE R2 ajusté = 0,637	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,017 0 0 0,980*** 0,738***
37	TEE R2 ajusté = 0,638	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,014 0 0 0,980*** 0,765***
38	TEE R2 ajusté = 0,640	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,023* 0 0 0,977*** 0,676***
39	TEE R2 ajusté = 0,637	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,007 0 0 0,983*** 0,893***
40	TEE R2 ajusté = 0,643	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,006 0 0 0,982*** 0,808***
41	TPA R2 ajusté = 0,216	NVRA	Écart %Bac Sud	-0,033*** 0,05*** 0 -0,068***
42	TPA R2 ajusté = 0,207	MVR-P	Écart %Bac Sud	-0,020** -0,126*** 0 -0,07***
43	TPA R2 ajusté = 0,209	MVR-A	Écart %Bac Sud	-0,022*** 0,122*** 0 -0,069***
44	TPA R2 ajusté = 0,201	MIR	Écart %Bac	-0,013 -0,119*** 0
45	TPA R2 ajusté = 0,219	ABR	Écart %Bac Sud	-0,03*** 0,127*** 0 -0,066***

46	TPA R2 ajusté = 0,705	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,027*** -0,067*** 0 1,022***
47	TPA R2 ajusté = 0,697	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,013** -0,066*** 0 1,026***
48	TPA R2 ajusté = 0,699	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,015** -0,064*** 0 1,025***
49	TPA R2 ajusté = 0,678	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,014** -0,061*** 0 1,034**
50	TPA R2 ajusté = 0,710	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,077*** -0,069*** 0 1,016***
51	TPA R2 ajusté = 0,228	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,017 -0,124*** 0 -0,067*** 0,776**
52	TPA R2 ajusté = 0,228	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,009 -0,124*** 0 -0,067*** 0,871***
53	TPA R2 ajusté = 0,226	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,009 -0,123*** 0 -0,069*** 0,854***
54	TPA R2 ajusté = 0,225	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,005 -0,122*** 0 -0,068*** 0,933***
55	TPA R2 ajusté = 0,229	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0,017 -0,126*** 0 -0,065*** 0,742**
56	TPA R2 ajusté = 0,730	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,006 -0,066*** 0 1,025*** 1,009***
57	TPA R2 ajusté = 0,735	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 -0,065*** 0 1,028*** 1,082***

58	TPA R2 ajusté = 0,735	MVR-A	0 Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,065*** 0 1,028*** 1,089***
59	TPA R2 ajusté = 0,731	MIR	0,005 Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,065*** 0 1,028*** 1,032***
60	TPA R2 ajusté = 0,731	ABR	-0,010 Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,067*** 0* 1,022*** 0,943***
61	TPE R2 ajusté = 0,239	NVRA	-0,033*** Écart %Bac Sud	-0,139*** 0** -0,067***
62	TPE R2 ajusté = 0,230	MVR-P	-0,019* Écart %Bac Sud	-0,140*** 0 -0,069***
63	TPE R2 ajusté = 0,234	MVR-A	-0,022*** Écart %Bac Sud	-0,136*** 0* -0,068***
64	TPE R2 ajusté = 0,224	MIR	-0,013 Écart %Bac Sud	-0,133*** 0 -0,07***
65	TPE R2 ajusté = 0,243	ABR	-0,031*** Écart %Bac Sud	-0,142*** 0** -0,065***
66	TPE R2 ajusté = 0,682	NVRA	-0,015* Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,065*** 0 1,052***
67	TPE R2 ajusté = 0,679	MVR-P	-0,006 Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,064*** 0 1,068***
68	TPE R2 ajusté = 0,679	MVR-A	-0,007 Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,063*** 0 1,058***
69	TPE R2 ajusté = 0,680	MIR	-0,008 Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,062*** 0 1,063***
70	TPE R2 ajusté = 0,686	ABR	-0,017** Écart %Bac <i>Historique</i>	-0,068*** 0 1,045***

71	TPE R2 ajusté = 0,273	NVRA	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,011 -0,067** 0 -0,067*** 0,934***
72	TPE R2 ajusté = 0,251	MVR-P	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,013 -0,139*** 0* -0,069*** 0,934***
73	TPE R2 ajusté = 0,253	MVR-A	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,015 -0,136*** 0* -0,067*** 0,899***
74	TPE R2 ajusté = 0,249	MIR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	0 -0,135*** 0 -0,068*** 0,982***
75	TPE R2 ajusté = 0,257	ABR	Écart %Bac Sud <i>Moyenne Nationale</i>	-0,02** -0,140*** 0** -0,065*** 0,815***
76	TPE R2 ajusté = 0,706	NVRA	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,003 -0,064*** 0 1,055*** 0,966***
77	TPE R2 ajusté = 0,706	MVR-P	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 -0,063*** 0 1,059*** 1,001***
78	TPE R2 ajusté = 0,706	MVR-A	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0 -0,063*** 0*** 1,059*** 1,001***
79	TPE R2 ajusté = 0,706	MIR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	-0,004*** -0,063*** 0 1,057*** 0,97***
80	TPE R2 ajusté = 0,707	ABR	Écart %Bac <i>Historique</i> <i>Moyenne Nationale</i>	0,007 -0,066*** 0,001 1,05*** 0,924***